



Suite aux inondations survenues dans la région de Valence

Message de condoléances et de compassion
de SM le Roi aux Souverains d'Espagne et
au Président du gouvernement espagnol

Page 2

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10352

Vendredi 1^{er} Novembre 2024

Gros dépit du côté d'Alger

*L'élan pris par les relations entre Rabat
et Paris met à mal une junte désarçonnée*



Au grand dam de Tebboune

Les éloquentes mises au point de Sissi ont fait mouche

Pages 4-5



Emmanuel Macron : *La position de
la France au sujet de la question du
Sahara est en train de faire bouger
d'autres pays européens*

Page 3

Groupe socialiste-Opposition ittihadie
à la Chambre des conseillers
*Interpellation du gouvernement sur
les mesures préventives à même de
protéger les villes des inondations*

Page 5

Suite aux inondations survenues dans la région de Valence

Message de condoléances et de compassion de SM le Roi aux Souverains d'Espagne et au Président du gouvernement espagnol

Actualité



SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un message de condoléances et de compassion aux Souverains d'Espagne, SM le Roi Felipe VI et Sa Majesté la Reine Letizia, suite aux inondations survenues dans la région de Valence.

Dans ce message, SM le Roi affirme avoir appris avec une profonde émotion la triste nouvelle des inondations ayant touché la région de Valence, provoquant des pertes en

vies humaines et d'importants dégâts matériels.

Face à de tels événements tragiques, "Nous tenons à exprimer à vos Majestés Nos condoléances les plus sincères et Nos profonds sentiments de compassion et de solidarité", ainsi qu'aux familles et proches des sinistrés et à l'ensemble du peuple espagnol ami, écrit le Souverain.

"Nous vous prions, Majestés, d'accepter l'expression de Nos sentiments de sympathie

et de solidarité, ainsi que de Notre profonde affection et considération", conclut le message de Sa Majesté le Roi.

SM le Roi Mohammed VI a adressé également un message de condoléances et de compassion au Président du gouvernement espagnol, M. Pedro Sanchez.

Dans ce message, SM le Roi affirme avoir appris avec une vive émotion la triste nouvelle des inondations dévastatrices survenues dans la région de Valence, causant des pertes en vies

humaines et d'importants dégâts matériels.

"En ces moments tristes et douloureux, Nous exprimons à votre Excellence Nos condoléances les plus sincères et Nos sentiments de compassion et de solidarité", ainsi qu'aux familles des sinistrés et au peuple espagnol ami, écrit le Souverain.

"Nous vous prions, Excellence, d'accepter toute Notre solidarité et Notre compassion, ainsi que Notre profonde considération", conclut le message Royal.

Conformément aux Hautes Instructions Royales

Le Maroc pleinement disposé à dépêcher des équipes de secours et à fournir toute l'aide nécessaire

Suite aux inondations qui ont ravagé plusieurs régions de l'Espagne, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a donné Ses Hautes Instructions au ministre de l'Intérieur afin de s'entretenir au téléphone avec son homologue espagnol.

Au cours de cet entretien, le ministre a informé son homologue que, conformément aux Hautes Instructions Royales, le Maroc est pleinement disposé à dépêcher des équipes de secours et à fournir toute l'aide nécessaire à l'Espagne pour faire face à cette catastrophe naturelle, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Il a aussi réitéré les expressions de condoléances et de solidarité aux autorités espagnoles et aux familles des victimes, selon la même source.

L'Espagne frappée par les pires inondations meurtrières depuis des décennies

L'Espagne a été frappée mardi soir et la nuit de mercredi par de graves inondations qui ont coûté la vie à au moins 95 personnes, notamment dans la région de Valence, alors que plusieurs personnes sont encore portées disparues.

Le dernier bilan provisoire fait état de 92 décès dans la seule région de Valence, la plus gravement touchée. Deux autres décès ont été recensés dans la région voisine de Castille-La Manche, ainsi qu'un troisième en Andalousie, selon les autorités.

Ce bilan, le plus lourd depuis les inondations ayant causé 300 morts en octobre 1973 dans le pays, "va s'alourdir car nous parlons du principe qu'il y a de nombreuses personnes disparues", a averti mercredi soir le ministre de la Politique territoriale, Ángel Víctor Torres.

Les fortes précipitations, par endroits sans précédent, ont plongé de nombreuses localités dans le chaos.

Malgré les prévisions de ces fortes pluies mardi, qui ont conduit l'Agence nationale de météorologie (Aemet) à émettre une alerte rouge, les intempéries ont été si soudaines et violentes que de nombreux habitants n'ont pas pu se mettre à l'abri.

Un millier de militaires, appuyés par des hélicoptères, ont été

déployés dans la zone aux côtés de 1.500 membres des forces de l'ordre pour soutenir les services de secours.

La mairie de Valence a annoncé que toutes les écoles resteraient fermées mercredi et que les événements sportifs étaient annulés. Plusieurs vols, à l'arrivée ou au départ de l'aéroport de Valence (situé à l'est du pays), ont été dérouterés ou annulés, selon l'opérateur aéroportuaire espagnol Aena.

L'opérateur national des infrastructures ferroviaires, Adif, a également suspendu les trains à grande vitesse entre Madrid et Valence. La reprise du trafic sur cette ligne n'est pas attendue avant "quatre jours", a-t-il précisé.

Chaque automne, la région de Valence et, plus largement, la côte méditerranéenne espagnole subissent le phénomène de la "gota fría" (la "goutte froide") : une dépression isolée en haute altitude provoquant des pluies soudaines et particulièrement violentes, parfois sur plusieurs jours.

Les scientifiques ne cessent d'alerter sur la fréquence, la durée et l'intensité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur et les tempêtes, dues au changement climatique.

Emmanuel Macron : *La position de la France au sujet de la question du Sahara est en train de faire bouger d'autres pays européens*



La position de la France au sujet de la question du Sahara est en train de faire bouger d'autres pays européens qui "commencent à infléchir leurs choix", a affirmé le Président français, Emmanuel Macron.

Dans une interview accordée aux chaînes de télévision 2M et Medi1 TV, diffusée mercredi soir, M. Macron a souligné que pour la France, il s'agit "de s'engager résolument et diplomatiquement aux côtés du Maroc pour qu'en effet le présent et l'avenir des provinces du Sud s'inscrivent dans la souveraineté marocaine".

"C'est vraiment un mouvement important sur le plan diplomatique. Je le dis évidemment pour le Maroc, pour notre relation bilatérale, mais aussi pour toute la région", a insisté le Président français lors de cette interview, à l'occasion de la visite d'Etat qu'il a effectuée dans le Royaume à l'invitation de Sa Majesté le Roi.

"C'est pour cette raison que j'ai voulu le dire aussi au Parlement : c'est une décision que la France ne prend aucunement contre qui que ce soit, mais elle doit aider à une meilleure intégration régionale, à une meilleure stabilisation du Sahara, et partant, du Sahel", a-t-il poursuivi.

Dans ce sens, il a relevé que "toute cette région a besoin de la stabilité, de l'engagement, du sérieux, de la force et de la confiance", rappelant, par la même, les investissements conséquents opérés par le Maroc sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour promouvoir le développement et la stabilité de cette région. "Je crois que les voisins en sont conscients", a-t-il fait observer.

Cette position de la France est aussi un

engagement concret, en ce sens que l'Agence française de développement (AFD) et les entreprises françaises "ne vont pas simplement continuer d'investir, mais investiront plus fortement encore dans les provinces du Sud dans des projets importants au bénéfice des populations", a-t-il assuré.

Pour M. Macron, il s'agit également d'un "choix d'avenir" qui se matérialise par une multitude de projets importants portant sur divers domaines (dessalement, ports, aménagement des infrastructures, développement énergétique...).

Par ailleurs, le Président français a tenu à s'arrêter sur "l'histoire singulière" du Royaume du Maroc et de la République française, tout en réitérant la communauté de destin liant les deux pays.

A ce propos, il s'est félicité du nombre important d'accords et de contrats, tant gouvernementaux que privés, conclus entre les deux pays à l'occasion de cette visite d'Etat, y compris les 22 accords signés lors de la cérémonie présidée par SM le Roi et le Président français, estimant que ces accords sont le témoignage d'une "confiance renouvelée".

M. Macron a également mis en avant les atouts du Royaume en matière de développement et de production d'énergies renouvelables et le potentiel de coopération et d'investissement que ce secteur offre pour les deux pays.

"Le Maroc est un des grands producteurs et sera encore plus un producteur mondial de renouvelables", a-t-il affirmé, tout en soulignant la politique "volontariste" de Sa Majesté le Roi en matière de développement des énergies éolienne et solaire.

De l'avis du Président français, le partne-

riat et la coopération dans ce domaine sont à même de "nous faire gagner réciproquement, c'est-à-dire faire du Maroc un grand partenaire de la décarbonation de notre économie et permettre de créer de la richesse et de la valeur" des deux côtés de la Méditerranée.

"Ce que je dis sur l'énergie, c'est bon des deux côtés. Et donc, oui, c'est un partenariat d'égal à égal parce qu'il permet de faire réussir le Maroc et de faire réussir la France. Et je crois aussi qu'il fait de nos deux pays des plateformes qui font rentrer vers deux continents et avec des stratégies très cohérentes", a expliqué M. Macron.

Évoquant l'accueil chaleureux qui a lui a été réservé à son arrivée dans le Royaume par le Souverain, les membres de l'illustre Famille Royale et les habitants de la capitale

et sa région, le Président Macron a qualifié ces moments de "très touchants".

"Être accueilli sur le sol marocain par Sa Majesté le Roi avec Sa Famille était un geste qui m'a beaucoup touché, qui nous a beaucoup touchés avec mon épouse et les membres de ma délégation, et la forme d'évidence qu'il y avait dans ce moment", a déclaré M. Macron avec émoi.

"Ces moments étaient pour moi très touchants parce qu'ils étaient de cœur à cœur et de visage à visage", a-t-il souligné.

"On a construit beaucoup de choses pour en arriver là. Et en disant cela, je me dis, il y a une forme de spontanéité, d'élan qui dit l'évidence de notre relation. Mais après, il y a tout ce qu'on va continuer à faire pour l'entretenir", a conclu le Président français.

Le Président français Emmanuel Macron a quitté le Maroc au terme d'une visite d'Etat

Le Président français, S.E.M. Emmanuel Macron, accompagné de son épouse Madame Brigitte Macron, a quitté le Maroc, mercredi après-midi, au terme d'une visite d'Etat dans le Royaume à l'invitation de SM le Roi Mohammed VI.

A son départ de l'aéroport de Rabat-Salé, M. Macron a été salué par le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

Après avoir passé en revue un détachement des Forces Royales Air qui rendait les honneurs, le Président français a été salué par les membres du Comité d'honneur, qui comprend notamment le ministre de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Mme Fatima Ezzahra El Mansouri, et l'ambassadeur de SM le Roi à Paris, Mme Samira Sitail.

M. Macron a été également salué par le Wali de la région de Rabat-Salé-Kénitra, gouverneur de la préfecture de Rabat, Mohamed Yacoubi, le Président du Conseil de la région de Rabat-Salé-Kénitra, Rachid El Abdi, le gouverneur de la préfecture de Salé, Omar Touimi, les élus, les membres de l'ambassade de France à Rabat ainsi que par d'autres personnalités civiles et militaires.

Au grand dam de Tebboune

Les éloquentes mises au point de Sissi ont fait mouche



Qu'est-ce qu'ils sont pathétiques ces messieurs de la junte politico-militaire qui président à la destinée de cette pauvre Algérie !

Indigente également est l'équipe qui façonne et dirige la diplomatie et conçoit les relations internationales de ce vaste pays nord-africain à l'échelon régional et continental de même qu'à l'échelle internationale.

Ne parvenant pas à surmonter le coup asséné à Alger par la redynamisation franche et ouverte des rapports franco-marocains et

l'expression sans ambages de la reconnaissance de la souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara par le Président de la République française, Emmanuel Macron, une position, par ailleurs, couronnée par sa visite d'Etat au Maroc, manifestement prometteuse sur le chemin de gros échanges et de partenariats politiques, économiques et culturels largement fructueux pour les deux pays, le chef d'Etat du pays voisin de l'Est fraîchement « réélu » s'est précipitamment envolé au Caire à la rencontre du Président égyptien, Abdelfattah Al Sissi... Comme

pour s'accrocher, en désespoir de cause, à une providentielle bouée de sauvetage !

Par cette visite apparemment improvisée, le Président Tebboune nourrissait le vœu chimérique de décrocher une prise de position contre le Maroc et à l'encontre de son intégrité territoriale, ce qui, dans son esprit, pouvait constituer un coup d'éclat pour son « mandat » présidentiel. Mais ce rêve s'est aussitôt transformé en une mise en garde à peine enveloppée dans un langage diplomatique subtile et une humiliation qui ne dit pas son nom, et ce devant nombre de caméras

du monde entier – s'il vous plaît –

En effet, c'est lors de la conférence de presse marquant la clôture de cette rencontre dans la capitale égyptienne que le Président Al Sissi a signifié sa désapprobation de l'attitude de l'Etat algérien vis-à-vis des pays de la région, en particulier le Maroc, en rappelant subtilement mais fermement la pertinence cruciale du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

Là-dessus, le chef de l'Etat égyptien, usant d'un langage à la fois diplomatique courtois et percutant, a mis l'accent sur l'importance de la stabilité dans le monde arabe qui ne peut être observée que par le respect des frontières et le respect des souverainetés des pays en question.

Dans cette veine, Abdelfattah Al Sissi, en fin diplomate et en chef d'Etat avisé, a subtilement esquivé toute allusion ou mention au Maroc. Bien au contraire, ses propos se sont essentiellement focalisés sur le principe du respect et de la préservation de l'unité arabe qui requiert l'exigence de s'opposer à toutes les tentatives de complots et de divisions.

A cet égard, précisément, le chef d'Etat égyptien a mis l'accent sur la nécessité de préserver la stabilité dans la région dénonçant finement et indirectement les actions déployées par l'Algérie dans des dossiers importants et brûlants comme celui du Sahara marocain (...)

Ainsi, il a été évident lors de cette conférence de presse que le Président Al Sissi a infligé un camouflet à l'Algérien Abdelmajid Tebboune en fustigeant directement et indirectement l'ingérence irraisonnée dans les affaires des pays voisins, attisant les foyers de tensions dans la région et nourrissant l'instabilité et l'insécurité qui planent sur plusieurs zones du continent africain.

Rachid Meftah

Andrew Murrison : *Le plan marocain d'autonomie, l'unique option crédible pour la résolution de la question du Sahara*

Le plan d'autonomie présenté par le Maroc pour résoudre le conflit régional autour de son intégrité territoriale, représente « l'unique option crédible » pour clore ce dossier, a indiqué Andrew Murrison, membre conservateur de la chambre des Communes, chambre basse du parlement britannique.

M. Murrison, également co-président du All-Party parliamentary groupe pour le Maroc au Parlement de Westminster, a souligné, lors d'un débat organisé mercredi au siège du parlement sur le plan d'autonomie, que ce plan jouit d'un soutien grandissant à l'échelle internationale. La France, les Etats-Unis, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et de nombreux autres pays en Afrique, au Moyen-Orient et ailleurs dans le monde soutiennent le plan marocain d'autonomie, le qualifiant de « seule base » pour résoudre ce conflit artificiel qui n'a que trop duré, a affirmé M. Murrison, qui avait occupé plusieurs postes ministériels dont celui de la Défense.

Il a, ainsi, appelé le Royaume-Uni à adopter une position similaire à celles de ses alliés membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, à savoir les Etats-Unis et la France, notant que le Royaume-Uni doit « se mettre au diapason » de ces pays en établissant « une présence consulaire et culturelle à Laâyoune et à Dakhla ».

Selon lui, le soutien britannique au plan d'autonomie marocain « est nécessaire » pour permettre au Royaume-Uni de renforcer davantage ses relations avec le Maroc, vieilles de plus de huit siècles. Les développements récents et l'évolution de la scène géopolitique mondiale « rendent intenable et incompatible » l'actuelle position britannique avec l'intérêt national du Royaume-Uni, a-t-il poursuivi.

Dans ce sens, il a rappelé que le Royaume-Uni entretient de « solides » relations avec le Maroc, notamment dans le domaine de la défense, mettant en avant l'influence et le leadership du Royaume dans une région « turbulente ».

La longue tradition de tolérance et d'Islam modéré du Maroc en font « un bouclier contre l'extrémisme et l'instabilité dans la région », a renchéri M. Murrison, saluant le rôle prépondérant du Maroc dans la promotion des valeurs de paix et le renforcement de la stabilité. Le Maroc est un « bastion de stabilité, de sécurité et de respect dans notre voisinage direct », a soutenu le député britannique.

Et de souligner que le développement réalisé par le Maroc dans tous les domaines dans la région du Sahara « ne laisse personne indifférent », faisant observer que le Royaume, grâce à ses infrastructures dont le port Tanger Med et le port Dakhla Atlantique, offrent d'excellentes opportunités d'investissements avantageuses à ses partenaires, dont le Royaume-Uni.

Énumérant les divers secteurs qui s'offrent à un partenariat maroco-britannique encore plus étoffé, dont celui des énergies propres, M. Murrison a relevé que dans le contexte post-Brexit, le Royaume-Uni est



appelé à travailler de concert avec des pays partageant les mêmes idéaux et les mêmes valeurs avec qui Londres peut faire des affaires, comme le Maroc.

Gros dépit du côté d'Alger

L'élan pris par les relations entre Rabat et Paris met à mal une junte désarçonnée

La junte militaire algérienne semble incapable de maîtriser sa colère bleue après la visite d'Etat de trois jours effectuée par le Président français, Emmanuel Macron, à Rabat où il a été chaleureusement reçu par S.M le Roi Mohammed VI.

Cette junte a, officieusement, exprimé sa colère en incitant certains médias propagandistes à s'attaquer au chef de l'Etat français et à minimiser les résultats de cette visite historique qui met fin à un froid diplomatique entre Rabat et Paris.

Le thème qui irrite, bien entendu, la junte militaire algérienne et les médias à sa solde est la position de la France à propos de la question du Sahara marocain.

Selon le quotidien El Watan, Emmanuel Macron «en remet une couche au Maroc, concernant le Sahara, au risque de sectionner définitivement le fil d'Ariane qui le retient encore à Alger», soulignant que la nouvelle position pourrait provoquer «une profonde crise» avec l'Algérie qui, paradoxalement, continue de prétendre qu'elle n'est qu'un «observateur inquiet» dans la question du Sahara.

Mardi dernier devant les élus des deux

Chambres du Parlement, le Président français a réitéré que «le présent et l'avenir du Sahara s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine», ajoutant que «cette position n'est hostile à personne». Emmanuel Macron a, en plus, annoncé que les opérateurs et entreprises français «accompagneront le développement de ces territoires au travers d'investissements». «Et je le dis, ici aussi, avec beaucoup de force, nos opérateurs et nos entreprises accompagneront le développement de ces territoires au travers d'investissements, d'initiatives durables et solidaires au bénéfice des populations locales», a-t-il fait savoir.

Emmanuel Macron «a définitivement enterré tout espoir de réconciliation entre l'Algérie et la France, tant qu'il sera encore au pouvoir» a renchéri, mardi 29 octobre, Algérie patriotique, un site d'information appartenant au clan de Khaled Nezzar, l'un des protagonistes de la décennie noire de la guerre civile qui a coûté la vie à 200.000 personnes.

Un autre média à la solde de la junte, à savoir TSA (Tout sur l'Algérie), a fait savoir dans un article publié le 28 octobre que «la rupture à laquelle poussent les adeptes

du rapprochement avec le Maroc n'est dans l'intérêt ni de l'Algérie ni de la France. Le 5 octobre, le président Abdelmajid Tebboune a exprimé très subtilement, en une seule phrase, son attachement à la relation algéro-française et son exaspération de l'animosité anti-algérienne d'une partie de la classe politique et des médias français». Le média algérien fait allusion à une phrase qu'Abdelmajid Tebboune avait prononcée lors d'un entretien télévisé au début du mois d'octobre : "Je ne fais que garder le cheveu de Muawiya".

«Dans le contexte actuel de la relation bilatérale, l'expression est lourde de sens : elle signifie que l'Algérie ne cherche pas la rupture mais aussi que ce qui reste de la relation ne tient qu'à un cheveu», a commenté TSA.

La reconnaissance de la souveraineté du Royaume sur son Sahara et l'accompagnement des opérateurs et entreprises français du développement des provinces du Sud à travers des investissements «sont perçus comme un affront (à Alger, NDLR). Certains médias y voient dans ce geste un «mépris» pour l'Algérie. Situation qui exacerbe ainsi le malaise entre les deux

pays», a commenté Algérie 360 qui ne digère pas le succès de la visite de Macron au Maroc.

Et de préciser : «En choisissant son camp, Macron crée une dynamique qui risque d'accroître les tensions entre Paris et Alger, fragilisant davantage les liens entre les deux pays», avant d'ajouter : «A un moment où les relations algéro-françaises sont déjà dans une spirale descendante, cette démarche pourrait sonner le glas de toute tentative de rapprochement. Les conséquences de cette nouvelle posture de la France sont surveillées de près. Surtout, en ce qui concerne la réponse d'Alger et l'évolution de la situation au Sahara».

Pour sa part, le Matin d'Algérie a affirmé que la visite d'Emmanuel Macron à Rabat constitue «un véritable pied de nez pour Alger», d'autant que le Président français avait misé totalement, dès le début de son premier mandat, sur l'Algérie, mais il s'est rendu compte qu'il a affaire à une junte militaire algérienne qui instrumentalise la rente mémorielle pour faire chanter Paris.

Mourad Tabet

Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers

Interpellation du gouvernement sur les mesures préventives à même de protéger les villes des inondations



Lors de la récente session parlementaire consacrée aux questions orales, Youssef Aïdi, président du Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers, a dressé un constat alarmant : chaque année, les inondations s'abattent sur des régions comme Tata, Errachidia, Ouarzazate, Figuig et Taroudant, provoquant des dégâts importants, sans que

les infrastructures, pourtant coûteuses et supposément modernes, ne démontrent une réelle capacité de résilience. Selon Aydi, ces catastrophes, loin d'être des événements isolés, révèlent des failles structurelles dans la gestion des risques naturels, laissent des cicatrices profondes et, surtout, rappellent la vulnérabilité d'une population déjà frappée par l'isolement géographique et le

manque de moyens. Le lourd bilan des dernières intempéries (11 morts et 9 disparus) ne fait que renforcer l'urgence d'une réponse adaptée.

Aïdi n'a pas manqué de pointer du doigt les lacunes persistantes de la Stratégie nationale de gestion des risques naturels, qui semble s'essouffler face aux catastrophes récurrentes. En effet, si le plan national affiche de nobles intentions, il

reste avant tout réactif, concentré sur l'intervention en aval plutôt que sur une prévention efficace. Ce manque de préparation proactive se traduit, selon Aïdi, par une faiblesse dans la mise en place de systèmes d'alerte précoce et par une coordination imparfaite entre les différentes entités concernées, retardant ainsi les opérations de secours et amplifiant la souffrance des sinistrés. L'incapacité à renforcer les capacités locales pour gérer de telles crises accentue le sentiment d'abandon dans les zones rurales, où les infrastructures sont souvent insuffisantes et les moyens de réaction limités.

Dans ce contexte, Aïdi a rappelé l'exemple édifiant de la mobilisation Royale lors de catastrophes majeures, à l'image du tremblement de terre d'Al Haouz, où des mesures immédiates de soutien, d'indemnisation et de reconstruction avaient été lancées sur Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Toutefois, Aïdi regrette que les aides promises par l'Etat tardent souvent à atteindre les sinistrés, soulevant ainsi de vives interrogations sur l'efficacité de la mise en œuvre de cette solidarité institutionnelle.

Le conseiller ittihadî n'a pas manqué de souligner une autre défaillance majeure : l'absence de dispositifs de rétention et de stockage d'eau. En effet, dans un pays aux prises avec une grave crise hydrique, ces crues, bien que destructrices, pourraient également constituer une ressource précieuse. Aïdi plaide pour que le Maroc réoriente une partie de ses investissements vers le développement d'infrastructures à même de capter et de stocker ces eaux de crue, transformant ainsi un désastre en un atout pour la sécurité hydrique nationale.

H.T

La Vision Royale en matière de lutte contre les effets du changement climatique en Afrique mise en exergue devant le CPS-UA



La Vision Royale en matière de lutte contre les effets du changement climatique en Afrique a été mise en exergue, mercredi à Addis-Abeba, lors des consultations du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS-UA) concernant "la position africaine commune sur les changements climatiques, la paix et la sécurité".

Intervenant lors de ses consultations, l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'Union africaine (UA) et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, a rappelé que le Maroc s'est toujours mobilisé pour des positions africaines communes sur les problématiques environnementales, mettant en avant l'engagement du Royaume, qui trouve ses racines autant dans la politique africaine de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste, que dans la Vision de la solidarité active et de la responsabilité

collective, que le Souverain n'a eu de cesse de défendre depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992.

Le diplomate a aussi souligné que le Maroc est à l'avant-garde des efforts visant le renforcement de la résilience climatique des Etats insulaires africains, notamment à travers cinq actions concrètes dont l'organisation du 1er Sommet africain de l'action, en marge de la COP 22, qui a acté plusieurs initiatives visant à renforcer la résilience africaine face aux menaces climatiques, dont l'Initiative africaine pour l'adaptation, l'Initiative de l'adaptation de l'agriculture africaine ainsi que la sécurité, la Stabilité et la Sostenabilité (3S).

Il s'agit aussi de la création de trois commissions africaines sur le climat, dont une dédiée spécifiquement aux Etats insulaires et de l'organisation, en marge de la COP 27, conjointement avec les Seychelles, d'une réu-

nion ministérielle sur "L'opérationnalisation de la Commission climat des Etats insulaires: vers la réalisation et l'action", et ce dans le but de mobiliser les membres et les partenaires autour d'une feuille de route traçant des objectifs précis à atteindre, a-t-il dit.

M. Arrouchi a aussi évoqué l'établissement du Centre de compétence changement climatique (4C), en tant que plateforme de renforcement des capacités et d'échange des informations sur le dérèglement climatique et le plaidoyer pour que toute coopération engagée avec l'Afrique intègre nécessairement une démarche d'accompagnement pour l'adaptation aux exigences climatiques et le plaidoyer qui a culminé à l'élaboration d'une position commune africaine, en partenariat avec l'ONU, suite à l'organisation d'un dialogue régional sur les systèmes alimentaires, en juillet 2021.

L'ambassadeur a par ailleurs exprimé sa

préoccupation quant aux effets du changement climatique en Afrique, notant que le continent est l'un des plus vulnérables au monde, bien qu'il soit parmi les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre.

Il a relevé que l'Afrique, très vulnérable au changement climatique, subit différents impacts du changement climatique, dont notamment la sécheresse et le stress hydrique, les événements climatiques extrêmes, la baisse de la productivité agricole, la déforestation et la perte de la biodiversité, l'élévation du niveau de la mer, l'impact sur la santé publique et la migration climatique.

M. Arrouchi a, d'autre part, fait remarquer que pour combattre les effets du changement climatique en Afrique, une approche intégrée est indispensable, combinant des efforts aux niveaux local, national et international afin d'atténuer les impacts sur les populations et les écosystèmes.

Il a dans ce sens présenté devant le CPS de l'UA des recommandations stratégiques qui doivent être les éléments fondamentaux de la conception de la position africaine commune en la matière, notamment l'investissement dans les énergies renouvelables, le renforcement de l'agriculture durable, la gestion et la préservation de l'eau, le renforcement des politiques environnementales, l'adaptation et la résilience communautaire, le financement et les partenariats internationaux, la promotion de la recherche et l'innovation technologique, la mobilisation de la société civile et des jeunes et la planification urbaine durable.

La délégation marocaine a aussi insisté sur l'importance des approches intégrées qui peuvent aider l'Afrique à faire face aux défis climatiques, en réduisant ses impacts environnementaux tout en stimulant le développement durable, indiquant que le changement climatique reste un défi mondial, mais l'Afrique peut jouer un rôle essentiel en mettant en place des stratégies de résilience et en encourageant un développement durable.

Le Maroc réitère à Genève son "plein engagement" en faveur des règles du droit international humanitaire

Le Royaume du Maroc a réitéré, mercredi, son "plein engagement" en faveur des règles universelles du droit international humanitaire (DIH), devant la 34^{ème} Conférence internationale du mouvement de la Croix Rouge et du Croissant rouge.

"Le Royaume exprime son appui indéfectible aux efforts menés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Fédération internationale du Croissant-Rouge (FICR), pour maintenir les questions humanitaires au centre de l'intérêt de la communauté internationale", a déclaré le représentant permanent adjoint du Maroc à Genève, Abdellah Boutadghart, dans une intervention en plénière de cet événement, qui réunit les 196 Etats parties aux conventions de Genève.

Rappelant le contexte international marqué par des "tensions géopolitiques croissantes, des conflits prolongés et des crises humanitaires exacerbées et sans précédent", le diplomate marocain

a souligné que la protection du personnel humanitaire, des infrastructures sociales et médicales, ainsi que du personnel de l'ONU dans les zones de conflit armé est "un impératif absolu pour préserver les droits humains et assurer une réponse efficace aux crises".

"La communauté internationale doit renforcer les mécanismes de protection et garantir le plein respect des conventions internationales humanitaires pour permettre à ces acteurs de continuer leur travail indispensable en toute sécurité", a ajouté M. Boutadghart.

Il a, par ailleurs, rappelé que depuis son indépendance, le Maroc s'est engagé activement dans la promotion et le respect du DIH, en adoptant une approche proactive pour intégrer les principes de ce droit dans ses politiques nationales et internationales, tout en soutenant les efforts de sensibilisation à l'échelle régionale et mondiale.

Le chef de mission adjoint du Maroc a relevé

que l'action humanitaire du Royaume se distingue, également, par sa participation active aux missions de maintien de la paix des Nations unies, notamment en Afrique.

"Le Royaume fournit également une aide humanitaire directe aux populations affectées par des crises ou par des catastrophes naturelles, dans plusieurs continents et de façon soutenue, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui a fait de l'humanitaire une composante essentielle de l'action internationale du Maroc", a-t-il encore souligné, notant que ces efforts s'inscrivent dans "un engagement global en faveur de la paix et de la stabilité régionale et internationale".

Le Maroc souhaite attirer l'attention sur "la nécessité de l'adaptation de l'action humanitaire aux nouveaux défis émergents", a-t-il, par ailleurs, indiqué, citant les pandémies comme le COVID-19, qui ont montré à quel point les systèmes de santé et d'assistance humanitaire peuvent être fragilisés

par des crises globales.

"Les acteurs humanitaires doivent s'adapter à ces nouveaux enjeux en intégrant des approches innovantes, telles que l'utilisation des technologies pour améliorer l'accès à l'aide et renforcer la coordination. Ils doivent également prendre en compte les dimensions liées à la sécurité alimentaire, aux migrations climatiques et à la protection des groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants", a conclu M. Boutadghart.

Co-organisée par la FICR et le CICR et accueillie par la Suisse, cette 34^{ème} Conférence internationale est l'organe délibérant suprême du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Réunissant toutes les composantes du Mouvement et les hautes parties contractantes aux Conventions de Genève, elle offre l'occasion de développer et de réaffirmer les normes et les valeurs qui sous-tendent l'action humanitaire.



Des émissaires américains en Israël pour parler d'un cessez-le-feu au Liban et à Gaza



Des émissaires américains devaient avoir jeudi des discussions avec des responsables israéliens pour tenter d'obtenir des avancées en vue de mettre fin aux guerres d'Israël contre le Hamas dans la bande de Gaza et contre le Hezbollah au Liban.

Maintenant la pression militaire, l'armée israélienne mène pendant ce temps des frappes incessantes sur le territoire palestinien assiégé de Gaza, à sa frontière sud, et dans le sud du Liban, à sa frontière nord, selon des sources locales.

L'offensive israélienne à Gaza a été lancée en riposte à une attaque menée le 7 octobre 2023 contre Israël par le Hamas palestinien. Le lendemain et en soutien au Hamas, le Hezbollah libanais a ouvert un front contre le voisin israélien avant que les tirs transfrontaliers ne dégénèrent en guerre ouverte en septembre.

A quelques jours de l'élection présidentielle aux Etats-Unis le 5 novembre et sur fond d'ef-

forts accélérés en vue d'un cessez-le-feu, des responsables de la Maison Blanche, Amos Hochstein et Brett McGurk, se sont rendus en Israël pour discuter "d'une solution politique" au Liban et "des moyens de mettre fin au conflit à Gaza", selon le département d'Etat.

D'après le journal Israel Hayom, les Américains espèrent parvenir à un accord-cadre dans les prochains jours, alors que les dirigeants israéliens veulent neutraliser le Hezbollah dans les régions frontalières du sud du Liban, faire cesser ses tirs de roquettes et permettre le retour de quelque 60.000 déplacés dans le nord d'Israël.

En Israël, des discussions entre des responsables et le Premier ministre Benjamin Netanyahu sur un cadre de trêve sont en cours. Israël, a dit la chaîne israélienne 12, exige le retrait du Hezbollah au nord du fleuve Litani, le déploiement de l'armée libanaise à la frontière israélienne, un mécanisme international d'application de la trêve et la garantie qu'Israël conservera sa liberté

d'action en cas de menaces.

Mercredi, le nouveau chef du Hezbollah, Naim Qassem, a affirmé que son mouvement pouvait continuer à combattre Israël malgré les coups infligés par ce pays, tout en se disant prêt à un cessez-le-feu "sous conditions", sans toutefois préciser lesquelles.

Le même jour, le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a déclaré que M. Hochstein avait laissé entendre qu'un cessez-le-feu était possible avant la présidentielle américaine.

M. Mikati a en outre estimé que le Hezbollah avait "tardé" à dissocier le front libanais du front de Gaza, alors que le Hezbollah, dont la direction a été décimée par Israël, avait juré de combattre "l'ennemi" jusqu'à la fin de "l'agression israélienne à Gaza".

Après avoir affaibli le Hamas à Gaza, Israël concentre depuis le 23 septembre ses opérations au Liban avec des frappes israéliennes intenses et meurtrières, principalement sur les fiefs du Hezbollah dans le sud et l'est du pays, et dans la banlieue sud de Beyrouth. Son

armée a en outre lancé une offensive terrestre dans le sud du Liban le 30 septembre.

Jeudi, l'armée israélienne a "dynamité une mosquée et plusieurs maisons", dans le sud du Liban, selon l'agence nationale de presse libanaise.

Des affrontements entre soldats israéliens et le Hezbollah ont eu lieu dans le village de Khiam (sud) où les soldats tentent d'avancer, a ajouté Ani. De lourdes détonations ont été entendues à Kfar Kila, près de Khiam.

Au Liban, plus de 1.780 personnes ont été tuées depuis le 23 septembre, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles.

Dans la bande de Gaza dévastée, l'armée israélienne poursuit ses frappes contre le Hamas et concentre principalement son offensive dans le nord du territoire depuis le 6 octobre, où selon elle le Hamas cherche à regrouper ses forces.

Sept frappes aériennes nocturnes ont ciblé Jabalia, Beit Lahia et Gaza-ville, selon des témoins.

Les pays médiateurs -Egypte, Etats-Unis, Qatar- s'apprentent à proposer une trêve "de moins d'un mois" à Gaza, prévoyant un échange d'otages israéliens contre des prisonniers palestiniens et une augmentation de l'aide humanitaire dans le territoire palestinien menacé de famine selon l'ONU et une source proche des négociations.

Un responsable du Hamas a affirmé mercredi que le mouvement n'avait pas reçu de proposition officielle pour une trêve mais qu'il étudierait tout projet intégrant un retrait israélien du territoire.

Israël a juré de détruire le Hamas après l'attaque qu'il a menée le 7 octobre 2023 sur son sol et qui a entraîné la mort de 1.206 personnes, majoritairement des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur les données officielles israéliennes, incluant les otages tués ou morts en captivité.

Ce jour-là, 251 personnes ont été enlevées. Un total de 97 restent otages à Gaza dont 34 ont été déclarées mortes par l'armée israélienne.

L'offensive de représailles israélienne à Gaza a fait 43.163 morts, en majorité des civils, selon les données du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas.

Le chef de la diplomatie française "choqué" par les appels à recoloniser Gaza

Le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot s'est dit jeudi "choqué" par les appels de ministres israéliens d'extrême droite à recoloniser la bande de Gaza, dénonçant sur BFMTV/RMC "un propos extrêmement grave".

"La colonisation agressive à l'oeuvre depuis deux ans sous les incitations et les encouragements de certains ministres du gouvernement Netanyahu est une violation manifeste du droit international", a déclaré M. Barrot.

"Entendre aujourd'hui qu'il faudrait oc-

coloniser le nord de Gaza, c'est évidemment quelque chose qui me choque, et c'est un propos extrêmement grave qui nuit à la seule solution susceptible de garantir durablement à Israël la paix et la sécurité, c'est-à-dire la solution à deux Etats", a poursuivi le ministre.

Il a rappelé que Paris avait pris des sanctions contre 28 colons extrémistes israéliens.

Les ministres d'extrême droite Itamar Ben Gvir et Bezalel Smotrich, qui défendent et mettent en oeuvre la colonisation en

Cisjordanie occupée, sont également partisans de la recolonisation d'une partie de la bande de Gaza, où la guerre d'Israël contre le Hamas fait rage depuis plus d'un an.

En 2005, Israël s'était retiré de la bande de Gaza, détruisant les colonies sur place et délogant environ 8.000 Israéliens qui y vivaient.

Le retour éventuel d'une présence civile juive dans ce territoire où vivent 2,4 millions de Palestiniens a été rejeté par Benjamin Netanyahu mais il est évoqué par les ministres les plus radicaux du gouverne-

ment et certains élus du Likoud, le parti du Premier ministre.

Évoquant la guerre en cours à Gaza, M. Barrot a réitéré la nécessité d'un "cessez-le-feu immédiat".

"La mort de Yahya Sinouar (le chef du Hamas, cerveau du 7 octobre, ndr), doit être le moment de tourner la page de ces opérations militaires à Gaza", a-t-il dit.

"Trop de civils ont péri, trop de destructions ont eu lieu. Ce qui s'est passé depuis un an à Gaza est dramatique et cela doit cesser", a-t-il martelé.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

| | | | | | | | | |
|-------------------|----------------|-------------------------------|------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|------------------------------|------------------|
| TRUST- ENT | MOUVE- MENT | LIBERT- AIRE | FEU DU CIEL | SYMBOLE CHIMIQUE | LE MÊME | CRACK ÂGE | GRECQUE | SPECTA- TEURS |
| | | | VERSANT | | | | | |
| RADIUM | | À L'ENVERS: | | | | ÉCOLE LIBRE | | |
| ÉNORME | | | FOURNIE | | ÉPOQUE | | PERCÉ DE JOURS | |
| | | FORME D'ÊTRE | FRICOTE | | | | PARTIE DE L'ARTÈRE | |
| SODIUM NÉON | | | MILIEU DE VIE | BRODE | VOLCAN DU JAPON | | | |
| | | | EN APRÈS RÂPÉ | LÂCHE | | | SUJET COLLEC- TIF | |
| FACILE | | EN PLUS FLEUVE D'ITALIE | | FOYER | RÈGLE PLATE | | COU- TUM- ES LUETTE | |
| SANS GRAVITÉ | | | | | | | | LOUPE |
| MALON BISMUTH | | | | | | NUDISTE INTEGRAL | | |
| | | EN PRIME | FIN DE PARTIE | PARTIE DE SURF | CONNU ROULÉ | | ROMAINS | |
| ROUTINE TROUPE | | | | | | PAGE | | |
| | | | | FURTIF | | | | |

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | | |
|----------------------------------|---|--------------------------|-----------------------|----------------------|-----|---------------------------|-----------------------|---|--------------------------|--------------------|-----------------|
| CHASSE AU RAYON | B | néral- CH | E | PLACE DU JAPON | SAC | ALCOOL | ANNÉE UNE NOUVE | E | BOUQUIN DE NOUVEAU | APPREND À DE | SERVIS- SEUR |
| TRONC DE CHÊNE | R | UT | ATTRES DE RUBAN | B | T | OF SAC DE SANTON | T | R | O | P | |
| ALINE | U | S | ALLES DE RUBAN | E | E | SECTION DE SANTON | N | S | U | R | |
| ANNE TTE | T | A | L | I | S | M | A | N | T | E | |
| COFFRET SERVET | G | DE SAC DE ROCHE | PÉRI SERRIL | A | P | SECTION DE SANTON | I | A | T | | |
| A | P | E | X | C | O | L | O | G | N | E | |
| UN TYPE D'ART D'ARTISTE | I | E | EROSION | | | | | | | | |
| E | C | O | L | O | E | S | L | I | T | | |
| ÂGE | P | I | A | U | L | E | E | I | | | |
| E | R | E | S | R | S | O | E | | | | |
| ARTISTE | A | N | R | E | A | L | I | S | E | S | |
| E | T | A | R | E | A | L | I | S | E | S | |
| PIÈCE DU MOULIN | E | L | E | C | T | R | I | F | I | E | E |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benachba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Oussat
Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
Aïcha Echdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Behane
Khadija Hattal
Mariama Farki
Elkardoussi Elmazdi

Révision
Abdelmoumen Warach

Secrétaire
Aouana Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalyouane)
Abdelhak Khallad (Tassoutra)

Collaborateurs
Chouab Sebroun
Khalil Benmouza

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2965 - Casablanca, Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Moussa El Youssef
Leubna Baghdad
Latifa Mourab
Rkia Ait Dahanan
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R
3^{er} Etage - Casablanca**
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.44
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAF9326
Dossier de presse
130/44

Site web:
www.libe.ma

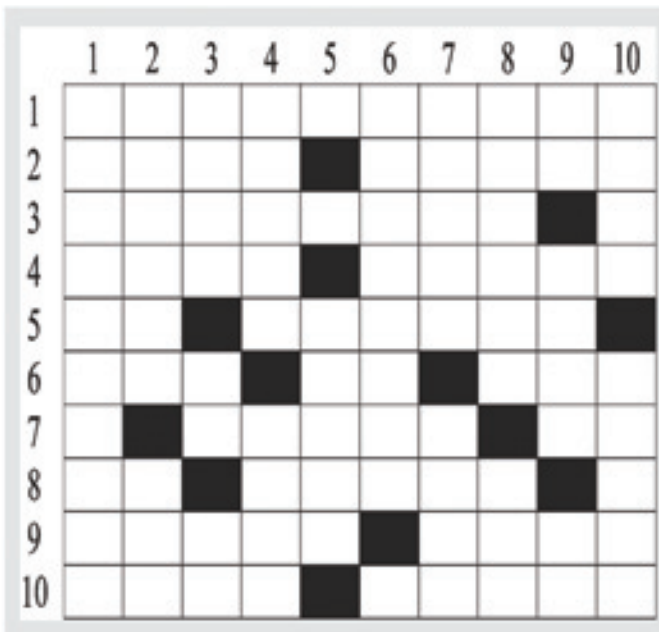
Journal Libération

Libération Maroc

**المغرب
OJD
MAROC**

**2017
www.ojd.ma**

Mots croisés



HORIZONTALLEMENT

- 1- Qui opère une vente forcée
- 2- Exécés - Eclatant
- 3- Détours d'eau
- 4- Un des Grands - Bébel
- 5- Négation - Guettern
- 6- Suit bis - Artisan - Fameux chevalier
- 7- Banque de Noël - L'Union
- 8- Font la base - Déshuisent
- 9- Ouf de pou - Tollement
- 10- Au bord des larmes - Aljore

VERTICALEMENT

- 1- Navrant
- 2- Péninsule d'Europe - Patriarche
- 3- Débauchère - Annon - Dévêtu
- 4- Lichen gris - Eructe
- 5- Traité
- 6- Bonhomme au lit clouté
- 7- Confirmé - Grefle
- 8- Boisson - Excorce d'arbre
- 9- Renvoi - Aussi - Nickel
- 10- Chaires - Tranchante

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | | 3 | 7 | 2 | | | | |
| | 7 | 6 | | | | | | 1 |
| 3 | | | 2 | | | 7 | 6 | |
| | 8 | 6 | 9 | | 1 | | | |
| 2 | | 8 | 6 | | | | 5 | |
| | 1 | | | 3 | 4 | 6 | | |
| 1 | 7 | | 8 | | | | | 2 |
| 8 | | | | 5 | 3 | | | |
| | 9 | 3 | 2 | | | | | 7 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | | | | 2 | | 8 | 1 | |
| | | | | 8 | 5 | | 4 | |
| 8 | 4 | 1 | 3 | | | | | |
| | 1 | | | | | 8 | 2 | |
| | 7 | | | | | | 6 | |
| 9 | 5 | | | | | | 7 | |
| | 9 | 3 | 2 | | | 4 | | |
| | 4 | 8 | 6 | | | | | |
| 7 | 3 | 2 | | | | | | |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| | | 1 | 4 | | | | | |
| 2 | | | 6 | | 3 | | 1 | |
| | | | | | 5 | 4 | 6 | |
| | 6 | | 3 | 1 | | | | |
| 9 | | 8 | 6 | | | | 5 | |
| | | 4 | 5 | | 1 | | | |
| 1 | 3 | 7 | | | | | | |
| 2 | 4 | 7 | | | | 1 | | |
| | | | 1 | 9 | | | | |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 5 | 8 | 1 | | | | | |
| | | 8 | 6 | 3 | | 4 | | |
| | | | | | | | | 8 |
| 1 | 3 | | | | | 8 | 7 | |
| | | | | | | | | |
| | 8 | 7 | | | | 9 | 6 | |
| 3 | | | | | | | | |
| | | 6 | 5 | 9 | 1 | | | |
| | | 1 | 6 | | | 4 | 7 | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 2 | 1 | 6 | 3 | 9 | 4 | 8 | 7 |
| 8 | 3 | 6 | 1 | 4 | 7 | 5 | 9 | 2 |
| 9 | 7 | 4 | 8 | 2 | 5 | 1 | 6 | 3 |
| 7 | 4 | 5 | 3 | 8 | 6 | 9 | 2 | 1 |
| 6 | 1 | 8 | 7 | 9 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 2 | 9 | 3 | 5 | 1 | 4 | 8 | 7 | 6 |
| 4 | 6 | 7 | 9 | 5 | 3 | 2 | 1 | 8 |
| 3 | 8 | 9 | 2 | 7 | 1 | 6 | 5 | 4 |
| 1 | 5 | 2 | 4 | 6 | 8 | 7 | 3 | 9 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 7 | 6 | 4 | 1 | 8 | 9 | 2 | 3 |
| 1 | 3 | 9 | 6 | 2 | 5 | 7 | 8 | 4 |
| 8 | 4 | 2 | 7 | 3 | 9 | 6 | 5 | 1 |
| 6 | 5 | 4 | 9 | 8 | 1 | 3 | 7 | 2 |
| 2 | 9 | 8 | 3 | 4 | 7 | 5 | 1 | 6 |
| 7 | 1 | 3 | 5 | 6 | 2 | 4 | 9 | 8 |
| 3 | 8 | 7 | 2 | 9 | 6 | 1 | 4 | 5 |
| 9 | 6 | 1 | 8 | 5 | 4 | 2 | 3 | 7 |
| 4 | 2 | 5 | 1 | 7 | 3 | 8 | 6 | 9 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 7 | 9 | 5 | 6 | 8 | 2 | 3 | 1 |
| 5 | 2 | 1 | 9 | 3 | 4 | 6 | 8 | 7 |
| 8 | 3 | 6 | 2 | 1 | 7 | 5 | 9 | 4 |
| 7 | 9 | 8 | 6 | 5 | 2 | 1 | 4 | 3 |
| 3 | 6 | 4 | 8 | 7 | 1 | 9 | 2 | 5 |
| 2 | 1 | 5 | 4 | 9 | 3 | 8 | 7 | 6 |
| 1 | 5 | 3 | 7 | 2 | 9 | 4 | 6 | 8 |
| 9 | 8 | 7 | 1 | 4 | 6 | 3 | 5 | 2 |
| 6 | 4 | 2 | 3 | 8 | 5 | 7 | 1 | 9 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 5 | 8 | 9 | 3 | 7 | 6 | 4 |
| 4 | 8 | 3 | 7 | 5 | 6 | 9 | 1 | 2 |
| 6 | 9 | 7 | 1 | 2 | 4 | 8 | 5 | 3 |
| 8 | 6 | 1 | 3 | 4 | 2 | 5 | 7 | 9 |
| 7 | 3 | 4 | 9 | 1 | 5 | 6 | 2 | 8 |
| 9 | 5 | 2 | 6 | 7 | 8 | 3 | 4 | 1 |
| 2 | 4 | 9 | 5 | 3 | 7 | 1 | 8 | 6 |
| 3 | 7 | 6 | 4 | 8 | 1 | 2 | 9 | 5 |
| 5 | 1 | 8 | 2 | 6 | 9 | 4 | 3 | 7 |

Economie

Le Maroc, un pôle stratégique pour les entreprises hongroises en quête d'ouverture sur l'Afrique

Le Maroc constitue un pôle stratégique pour les entreprises hongroises cherchant à s'ouvrir sur l'Afrique, notamment pour les exportations et les investissements vers les marchés nord et ouest africains, a indiqué, mercredi à Casablanca, la secrétaire d'Etat adjointe au ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Hongrie, Katalin Bihari.

Intervenant lors du Forum économique Maroc-Hongrie, tenu à l'initiative de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) en collaboration avec l'Agence hongroise de promotion des exportations (HEPA - Hungarian Export Promotion Agency), Mme Bihari a souligné que la diversification et la facilitation du commerce nécessitent l'engagement des entreprises.

Elle a, dans ce sens, affirmé que ce forum témoigne de l'intérêt croissant et de la coopération entre les entreprises marocaines et hongroises, et permet non seulement d'approfondir les partenariats existants, mais aussi d'explorer de nouvelles voies de diversification commerciale, rapporte la MAP.

"La présence de 13 organisations hongroises, comprenant 11 entreprises et deux autres entités, et de 43 marocaines, prêtes à explorer des partenariats, est un signe fort de cette dynamique", a dit Mme Bihari.

De son côté, le président de la CGEM, Chakib Alj, a estimé que la participation d'acteurs économiques marocains et hongrois issus de divers secteurs (industrie, agroalimentaire, technologie, gestion de l'eau, construction et infrastructures) à ce forum, démontre un engagement commun pour l'innovation, la durabilité et les bénéfices mutuels.

Il a, à cet effet, considéré que les progrès du Maroc en matière d'énergies renouvelables (EnR) et de développement des infrastructures offrent un terrain fertile pour les investissements hongrois.

Par ailleurs, la délégation hongroise, composée de plusieurs hommes d'affaires et représentants de divers secteurs, a pris part à des discussions bilatérales pour explorer des pistes de coopération concrètes.

S'inscrivant dans le cadre de la 5ème Commission économique mixte Maroc-Hongrie, ce Forum économique ambitionne de renforcer les échanges commerciaux et de promouvoir les investissements croisés pour une prospérité commune entre les deux pays.

Le CMC s'attend à une croissance de 3,8% en 2025

La croissance économique nationale devrait enregistrer un taux moyen de 3,8% au terme de l'année 2025, ressort-il du numéro 50 de la publication "Info-CMC" du Centre marocain de conjoncture (CMC).

"Dans l'hypothèse d'un redressement progressif du cycle climatique et d'une avancée sur la voie de la consolidation de l'environnement international, les pronostics les plus plausibles pour l'économie nationale s'attendent à un léger redressement du cycle de croissance au terme de l'année 2025 avec un taux moyen pouvant atteindre, selon les hypothèses les plus probables, 3,8%", lit-on dans cette publication consacrée à l'évaluation des impacts des mesures prises dans le budget 2025.

D'après la même source, cette perspective s'inscrit nettement en retrait par rapport à la configuration prévisionnelle retenue dans le projet de loi de Finances (PLF) qui retient pour l'exercice à venir une croissance de 4,6% à la faveur d'un redressement du secteur agricole, avec une stabilisation des prix de l'énergie, un retour à des niveaux modérés de l'inflation et une reprise soutenue de la demande extérieure, rapporte la MAP.

"Force est de constater que, compte tenu de la persistance des facteurs d'instabilité qui marquent encore l'environnement international, les hypothèses du cadre macroéconomique se révèlent, pour le moins, incertaines comme il ressort des orientations actuelles de l'environnement économique tant au



niveau interne qu'externe", relève le CMC.

En outre, le Centre estime que l'analyse de la programmation budgétaire et de ses principales composantes, tant en ce qui concerne le volume des ressources, l'affectation des dépenses, l'effort d'investissement ou encore la structure de la fiscalité, doit être conduite par référence au cadrage macroéconomique pertinent pour l'exercice à venir.

Au volet des ressources, le budget prévisionnel table sur des recettes ordinaires de 368,8 milliards de dirhams (MMDH), en accroissement de 18,5% par rapport à l'exercice précédent sous la forte progression des impôts directs et indirects et des taxes assimilées.

"Sachant que l'essentiel de ces recettes est lié au cycle économique et sa performance avec un coefficient d'élasticité assez significatif, cette perspective semble marquer un certain écart par rapport à la tendance prévisible de l'activité telle qu'elle ressort des éléments précédents", fait remarquer le CMC. Du côté des dépenses, le budget de fonctionnement, incluant les dépenses du personnel et les dépenses de matériel, enregistre la plus forte progression avec un total de 321 MMDH (+14,9%).

Cette évolution s'explique par la forte progression des charges communes liées au système de compensation et aux régimes de retraite, mais aussi

par l'alourdissement des charges de personnel avec les dernières revalorisations salariales arrêtées dans le cadre du dialogue social. L'autre composante importante des dépenses correspond aux intérêts et commissions relatives à la dette publique, dont le montant prévu pour 2025 s'établit à 45 MMDH (+18%).

Par ailleurs, le CMC souligne que la configuration du budget prévisionnel doit être appréciée sur la base des effets multiplicateurs attendus des principales dispositions budgétaires arrêtées, précisant que l'effet multiplicateur consolidé se situe à 0,9% du PIB (produit intérieur brut).

La dynamique du multiplicateur, explique-t-il, permet de mettre en évidence les effets induits sur la configuration de l'équilibre des biens et services à partir d'une évaluation de l'incidence des principales dispositions budgétaires sur les agrégats de consommation, d'investissement et des flux des échanges.

Parallèlement au volet économique, le projet de budget se fixe comme priorité le renforcement des piliers de l'Etat social dans ses multiples dimensions, impliquant notamment la refonte du système national de santé, la poursuite des efforts de généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO), la mise en œuvre du régime d'aide sociale et l'élargissement de l'affiliation aux régimes de

retraite, rappelle le CMC.

Et d'ajouter : "Les préoccupations sociales du budget portent également sur le renforcement des capacités du système éducatif à différents niveaux, l'amélioration des conditions d'accès à un habitat décent et la promotion de l'emploi".

Outre les mesures incitatives de soutien au système productif à travers l'amélioration du climat des affaires et la promotion de l'investissement, la programmation budgétaire prévoit une série de programmes visant l'amélioration de l'efficacité des dispositifs de promotion de l'emploi et de soutien aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Dans ce sens, le CMC indique que si les options de politique économique qui ressortent du projet de budget s'inscrivent globalement dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement adoptée pour les années à venir, force est de constater que leur mise en œuvre demeure tributaire de la disponibilité des ressources financières suffisantes pour l'exécution des différents volets du programme d'action retenu.

Pour le Centre, la question du financement du budget revêt, ainsi, toute son importance compte tenu des engagements pris en matière de soutenabilité des comptes publics dans un contexte conjoncturel fluctuant.

Persistance des facteurs d'instabilité qui marquent encore l'environnement international, selon le Centre

Sécurité alimentaire

L'OCP présente la vision marocaine d'une Afrique appelée à devenir une solution mondiale

Le président directeur général du Groupe OCP, Mostafa Terrab, a présenté, mercredi à Rabat, la vision marocaine d'une Afrique appelée à devenir une solution pour la sécurité alimentaire mondiale.

S'exprimant lors d'une rencontre autour des "Perspectives de coopération franco-marocaine pour une transition vers des systèmes agricoles et alimentaires durables en Afrique", organisée dans le cadre de la visite d'Etat au Maroc du Président de la République française, Emmanuel Macron, M. Terrab a mis l'accent sur les efforts déployés pour promouvoir une utilisation ciblée des nutriments agricoles.

Il a, en outre, souligné l'importance de continuer à développer des solutions adaptées spécifiquement à chaque type de culture et de sol, rappelant, dans cette optique, que la faible application d'engrais en Afrique limite encore aujourd'hui le potentiel des rendements agricoles sur le continent.

Cependant, a-t-il soutenu, l'expérience du Groupe OCP en Afrique a démontré qu'une nutrition optimisée des sols, en synergie avec des pratiques agricoles responsables, permet non seulement d'accroître les rendements mais aussi de décarboner l'agriculture, en contribuant à la séquestration du carbone dans les sols, rapporte la MAP.



Ces pratiques agricoles intégrant une nutrition adaptée des sols et des plantes ont le potentiel de créer un cycle vertueux entre deux objectifs de développement durable (n°2 "zéro faim" et n°13 "mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques") qui sont traditionnellement mis en opposition, a-t-il poursuivi, assurant que des sols en bonne santé permettent d'atteindre ces objectifs.

Et de noter que cette approche, rendue possible grâce aux avancées technologiques récentes comme la spectrométrie et les réseaux neuro-

naux, ouvre la voie à un cycle vertueux alliant productivité agricole et résilience environnementale.

A ce propos, M. Terrab a souligné que la coopération franco-marocaine dans ce domaine ouvre des perspectives prometteuses, en tirant parti des solutions sur mesure et des dernières innovations au service des agriculteurs africains.

Evoquant les réalisations du Groupe OCP en matière d'investissements massifs dans les capacités de production d'engrais, considérés comme de nouvelles activités, il a pré-

cisé que la capacité de production s'est élevée à environ 15 millions de tonnes de production, faisant ainsi du Maroc le premier producteur mondial en matière de capacités d'engrais phosphatés.

Il a, par ailleurs, pointé du doigt le caractère limité des terres arables par habitant au niveau planétaire, qui risque de décroître, affirmant que la seule manière de pallier cette situation est d'accroître les rendements par hectare, à travers l'extension des terres arables, l'intensification des cultures et l'augmentation des rendements.

Rappelant que ces engrais sont essentiellement constitués de trois nutriments, à savoir le nitrogène, la potasse et le phosphore, M. Terrab a insisté sur la participation de l'Afrique en tant qu'acteur en vue de trouver une solution à la sécurité alimentaire mondiale.

Cette rencontre qui a réuni des experts et acteurs de divers horizons de l'écosystème agricole a été, en outre, l'occasion de s'enquérir des défis et des opportunités liés à la sécurité alimentaire, notamment en Afrique, l'objectif étant de faciliter un échange constructif sur les initiatives et partenariats en faveur d'un avenir agricole résilient et durable.

Marrakech Air Show

Une plateforme importante pour le développement de l'industrie aéronautique au Maroc

Le Salon international de l'aéronautique et du spatial "Marrakech Air Show" est devenu un rendez-vous incontournable et une plateforme importante, contribuant au développement de l'industrie aéronautique au Maroc, a indiqué le ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Administration de la défense nationale, Abdelatif Loudiyi.

S'exprimant à l'ouverture mercredi de la 7ème édition de cet événement international, M. Loudiyi a ajouté que "Marrakech Air Show" s'érige en une plateforme d'échanges fructueux et de partenariats stratégiques entre les différents acteurs nationaux et internationaux de l'industrie aéronautique.

Dans ce sens, il a souligné que le salon constitue une occasion pour donner une forte dynamique à la promotion des investissements dans ce domaine et identifier les défis auxquels le secteur est confronté et les

efforts nécessaires pour diversifier les offres d'investissement et développer l'infrastructure industrielle, les compétences professionnelles et le climat des affaires, assurant que l'objectif est d'hisser l'industrie aéronautique civile et militaire et sa maintenance à des niveaux avancés, rapporte la MAP.

Cet événement vise également à présenter les dernières innovations de l'industrie aéronautique et à permettre aux pays participants, en particulier les pays arabes et africains, de s'informer des dernières technologies et innovations dans le secteur, a dit M. Loudiyi.

Le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, a adopté au cours des 25 dernières années des stratégies industrielles et des réformes structurelles qui ont amélioré le climat des affaires, favorisé le développement des infrastructures industrielles, perfectionné les compétences, créé

de multiples structures de formation et de recherche et accru la compétitivité du secteur de l'aéronautique, a fait observer le ministre délégué.

Le succès du Royaume dans le développement du secteur aéronautique en a fait une perspective prometteuse pour les grandes entreprises internationales dans ce domaine, a-t-il dit.

Le Maroc est animé d'une forte volonté de renforcer sa souveraineté nationale dans le domaine de l'industrie aéronautique, à l'instar du succès réalisé par le secteur automobile, a soutenu M. Loudiyi, notant que cette volonté tient compte de la profondeur africaine et arabe, afin de consolider la position du Maroc en tant que plateforme régionale basée sur un réseau de relations et de coopération distinguées avec tous les pays au service de la coopération régionale.

Organisé conjointement par le ministère

de l'Industrie et du Commerce, l'Administration de la défense nationale et MEDZ, filiale de la CDG, cette 7ème édition, dont les Emirats Arabes Unis sont l'invité d'honneur, met en lumière l'importance croissante du Maroc sur la scène aéronautique mondiale.

Dans un espace d'exposition de 12.500 m², le MAS 2024, qui se poursuivra jusqu'au 02 novembre, accueille professionnels et délégations officielles venus des quatre coins du monde.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le salon connaît cette année une participation sans précédent avec 200 exposants, plus de 75 délégations officielles, des démonstrations aériennes spectaculaires, une exposition dynamique et une programmation riche en conférences de haut niveau traitant des tendances émergentes et des enjeux actuels et futurs du secteur.

Art & culture

La troupe de l'ISADAC s'adjuge le Grand prix du 17^{ème} FITUT

La troupe théâtrale de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC) de Rabat a remporté, mercredi soir, le Grand prix de la 17^{ème} édition du Festival international du théâtre universitaire de Tanger (FITUT), placée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

La troupe a été récompensée pour sa pièce de théâtre "Zucco", une adaptation de la pièce "Roberto Zucco" de Bernard-Marie Koltès, écrite en 1988 et parue en 1990, inspirée librement de l'histoire d'un tueur en série italien.

Le prix du jury a, quant à lui, été décerné à la troupe égyptienne Ain Shams, pour sa pièce théâtrale "Hadata sodfatan fin makanin ma" (Arrivé par hasard, quelque part), tandis que le prix de la réalisation a été remporté par Reda Charaha, réalisateur de la pièce théâtrale "Zucco".

L'Égyptien Mohamed Zaki de la troupe Ain Shams du Caire s'est, en outre, adjugé le prix de la meilleure scénographie pour son travail dans la pièce théâtrale "Hadata sodfatan fin makanin ma", tandis que le prix de la meilleure expérimentation a été accordé à la pièce de théâtre "Imaginarium" de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès.

Le prix de la meilleure performance de groupe a été décerné à la troupe Ain Shams, pour sa pièce théâtrale "Hadata sodfatan fin makanin ma", tandis que la pièce de théâtre "Touyour Allayl" (Oiseaux de la nuit) de l'atelier sur la pensée théâtrale et la recherche du Centre universitaire d'art dramatique et d'activités culturelles à Tunis, s'est adjugé le prix du meilleur script.

En outre, le prix des droits de



l'Homme a été décerné à la pièce théâtrale "Al Khadimatan" (les deux servantes) de l'Association Espaces théâtre management, relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE).

Le prix de la meilleure interprétation féminine a été octroyé à Hajar El Mesnaoui pour sa performance dans la pièce "Zucco", tandis que le prix de la meilleure interprétation masculine a été remporté ex aequo par Ibrahim El Mougi et Ephraïm Kamel pour leurs performances dans la pièce "Hadata sodfatan fin makanin ma".

Par ailleurs, des mentions spéciales du jury ont été attribuées respectivement à Aymane Rahim (pièce "Zucco"), Hiba Zarkane (pièce "Al Khadimatan"), Arman Matevosyan (pièce "House on the border" - (Maison à la frontière, Arménie), Abdelkhalak Es-sady (pièce "Imaginarium") et Ani

Shmavonyan (pièce "House on the border").

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, le président de l'UAE, Bouchta El Moumni, a indiqué que cette édition du FITUT, qui a connu la participation de troupes universitaires venues de plusieurs pays amis, a été marquée par l'organisation de plusieurs rencontres scientifiques et conférences sur l'art et le théâtre, outre la présentation de différentes pièces théâtrales participant au festival.

Pour sa part, le directeur du festival, Tahar El Qor, s'est félicité de la réussite de la 17^{ème} édition du FITUT (25-30 octobre), notant que l'objectif du festival est de servir de plateforme rassemblant les troupes théâtrales universitaires autour de l'art et de projets communs.

La cérémonie de clôture du festival a, en outre, été ponctuée par un vibrant

hommage rendu à deux pionniers du théâtre marocain, le comédien Ahmed El Alaoui et l'artiste Hamid El Boukili, en reconnaissance de leurs longs parcours dans le théâtre et leurs multiples contributions à la promotion de la scène théâtrale marocaine pendant des décennies. Le jury de cette édition du FITUT était composé de l'actrice Jalila Talemsi, l'acteur Hicham Bahloul, le scénographe Safouat Benhayoun, le critique de cinéma Ahmed Dafri et la journaliste Bouchra Mazih.

Organisé à l'initiative de l'Association de l'action universitaire de l'École nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Tanger, en tandem avec l'UAE, le FITUT, rendez-vous majeur du théâtre étudiant dans la région MENA, se veut un lieu de rencontre des étudiants les plus talentueux dans un cadre artistique, culturel et novateur.

Coup d'envoi de la 15^{ème} édition du Festival international du théâtre

La 15^{ème} édition du Festival international du théâtre s'est ouverte, mercredi soir au théâtre Mohammed VI à Oujda, en présence de personnalités du monde de la culture et de l'art.

Cette édition, organisée par l'Association Comedrama théâtre et culture, en partenariat avec la Direction régionale de la Culture de l'Oriental, connaît la participation de troupes théâtrales du Maroc et de l'étranger.

Les pièces qui seront présentées à cette occasion sont "Pour un monde meilleur" de Françoise Olivier (France), "J'ai découvert Sepka" de Neringa daniene (Lituanie), "Flash back" de Abdelmajid Chakir et une interprétation de la troupe "Abaad" de Casablanca, ainsi que "Chansons sans musique" de Philippe Laurent, qui sera jouée par la troupe "La comédie de Tanger".

La cérémonie d'ouverture, qui a été ponctuée par des performances musicales et artistiques, a été rehaussée par l'hommage rendu respectivement au metteur en scène Mustapha Ramdani de l'association Comedrama théâtre et culture, et à Mustapha belaid, spécialiste de l'éclairage scénique.

Dans une déclaration à la MAP, M. Ramdani, professeur universitaire et auteur de plusieurs pièces et de critiques théâtrales, s'est dit fier de cet hommage qui est, selon lui, une reconnaissance à ses actions en faveur de la promotion du théâtre et du rayonnement de la scène culturelle dans la région de l'Oriental en particulier, mais aussi une responsabilité pour poursuivre les efforts dans ce domaine.

Concernant cette 15^{ème} édition, il a déploré "le manque de soutien et de

moyens financiers" ayant obligé les organisateurs à limiter la participation à quelques troupes théâtrales.

De son côté, le directeur du festival, Mohamed Benjeddi, a indiqué que cet événement constitue une occasion pour présenter au public un programme riche et varié comprenant de nouvelles expériences théâtrales.

Il a précisé, dans ce sens, que le public sera au rendez-vous jeudi avec la pièce théâtrale "Pour un monde meilleur" qui présente l'histoire d'un jeune homme qui décide de partir à l'aventure à la rencontre de personnes désireuses de changer le monde. Il découvrira au cours de son voyage des personnalités hors du commun.

Cette création met en lumière le talent de personnes en situation de handi-

cap aux côtés de personnes valides, a-t-il fait savoir, notant que le programme de cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 3 novembre, prévoit aussi un spectacle pour enfants, un atelier de formation technique et une conférence-débat sur le théâtre en Lituanie.

Pour les organisateurs, ce festival se veut non seulement un moment de divertissement et de plaisir, mais aussi une occasion importante de rencontres, d'échange et de partage des connaissances entre dramaturges marocains et étrangers.

A travers cette manifestation théâtrale, ils comptent contribuer à l'animation de la scène culturelle et artistique, et ce dans la foulée du marketing territorial d'Oujda, une ville qui a, à son actif, d'anciennes traditions dans les arts de la scène.

Décès de l'acteur égyptien Mustapha Fahmy

L'acteur égyptien Mustapha Fahmy a rendu l'âme à l'âge de 82 ans des suites d'une courte maladie, a annoncé mercredi le Syndicat égyptien des acteurs professionnels.

Né en août 1942, Mustapha Fahmy était destiné à briller. D'origine circassienne, il portait en lui un héritage culturel riche et une élégance naturelle qui allaient rapidement séduire le public. Son grand-père, Mohamed Pacha Fahmy, et son père, Mahmoud Pacha Fahmy, avaient tous deux occupé des postes clés au sein du Sénat égyptien.

C'est dans ce contexte privilégié que Mustapha Fahmy a développé une passion pour le cinéma. Diplômé de l'Institut supérieur du Cinéma du Caire, section photographie, il a débuté sa carrière derrière la caméra en tant qu'assistant sur le film "Amirat Hobi Ana" (Princesse de mon amour) en 1974. Mais c'est sur les planches qu'il allait véritablement s'épanouir. La même année, il fait ses premiers pas d'acteur dans "Ayna Aqli", révélant un talent prometteur.

L'année 1976 marque un tournant décisif dans sa carrière. En enchaînant les tournages de quatre films majeurs ("Qamar Al-Zaman",



"Limane Tashroq Al-Shams", "Wajhan Li-Wajh" et "Nabda Minayin Al-Hikaya"), Mustapha Fahmy s'impose comme l'une des figures les plus en vue du cinéma égyptien. Son élégance et son talent de comédien séduisent le public et la critique.

Avec 50 ans de carrière, le célèbre acteur avait joué dans 155 œuvres au cinéma et à la télévision.

En 1986, il a obtenu le Prix du meilleur acteur au 10^e Festival égyptien du cinéma, puis le prix du meilleur acteur arabe au Festival de Carthage en Tunisie. Parmi les dernières œuvres de Mostafa Fahmy figure le film "Les Gens de la Caverne", projeté dernièrement, en compagnie des acteurs Khaled El-Nabawy et Ghada Adel.

Bouillon de culture

Exposition

Dans le cadre de l'événement WE ARTY, le Mövenpick Mansour Eddahbi accueille la centième exposition de l'artiste Hiba Khamlich. Cet événement s'inscrit dans un parcours artistique et culturel enrichissant, témoignant de l'engagement de l'hôtel à soutenir la créativité et à encourager les échanges culturels.



Fidèle à sa vocation de rendre l'art accessible à tous, la galerie met en lumière des artistes urbains et contemporains, tant locaux qu'internationaux, qui explorent diverses thématiques telles que la société, la culture et l'environnement. Avec des expositions renouvelées tous les deux mois, la Mezzanine Art Gallery propose une vision originale et engagée de l'art d'aujourd'hui.

À travers cette exposition, le Mövenpick Mansour Eddahbi souhaite offrir au public une occasion unique de découvrir le travail particulier de Hiba Khamlich, tout en renforçant sa position en tant qu'espace de rencontres pour les amateurs d'art et de culture.

Hiba Khamlich est une artiste marocaine reconnue sur la scène internationale, avec une carrière débutée dès l'âge de 9 ans. Connue pour son style unique "ABADA", Hiba a participé à de nombreuses expositions à travers le monde.

Le vernissage de l'exposition "Hiba 100" aura lieu le 1^{er} novembre 2024, à partir de 18 heures à la Mezzanine Art Gallery du Mövenpick Mansour Eddahbi Marrakech. Cet événement marquera une étape mémorable pour Hiba Khamlich et tous les amateurs d'art.

Le FIFM rend hommage à trois grandes figures du cinéma national et mondial

La 21^{ème} édition du Festival International du Film de Marrakech rendra hommage à trois grandes figures du cinéma national et mondial, à savoir l'actrice marocaine feu Naïma El Mcherqui, l'acteur et réalisateur américain Sean Penn et le réalisateur canadien David Cronenberg.

À l'occasion de cette 21^{ème} édition, prévue du 29 novembre au 7 décembre, le Festival a choisi d'honorer trois immenses artistes dont l'apport et l'influence ont, depuis plusieurs décennies, fortement marqué le paysage cinématographique, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Il s'agit de l'actrice marocaine iconique Naïma Elmcherqui, disparue récemment et à laquelle sera rendu un hommage posthume, l'acteur et réalisateur américain doublement oscarisé Sean Penn et le réalisateur canadien culte, David Cronenberg, explique-t-on. "Décédée le 5 octobre dernier, Naïma El Mcherqui était une véritable icône et l'une des personnalités les plus appréciées du public marocain. Son talent exceptionnel, son élégance naturelle et sa bienveillance légendaire ont illuminé la scène culturelle marocaine depuis les années 60", ajoute

la même source, notant que "sa carrière, qui l'a menée des planches de théâtre au grand écran, en passant par la télévision, lui a permis d'incarner une multitude de rôles et de toucher les cœurs de plusieurs générations de Marocains".

"Grande dame aux engagements multiples et à la personnalité attachante, ambassadrice infatigable de la culture marocaine, elle était aussi une amie fidèle du Festival et a fait partie du conseil d'administration de sa Fondation. Son départ a laissé un grand vide dans le paysage culturel national", poursuit le communiqué, soulignant qu'"en lui rendant un hommage posthume, le Festival honore la mémoire de cette artiste d'exception et femme d'engagement, qui laisse derrière elle une œuvre d'une remarquable richesse".

"Révélé dès ses premiers rôles, Sean Penn s'impose dans les années 80 et 90 comme l'un des comédiens les plus doués de sa génération et collabore avec des cinéastes prestigieux tels que Brian de Palma, Oliver Stone, David Fincher, Terrence Malick ou Woody Allen. Son jeu intense, sa passion et son dévouement pour son métier crévent l'écran, il enchaîne les rôles marquants où il interroge

souvent les racines du mal en incarnant tour à tour des personnages de policier, de soldat, d'avocat, de condamné à mort ou de père exploré", indiquent les organisateurs.

Le cinéaste américain cumule les prix les plus prestigieux, comme celui de la meilleure interprétation au Festival de Cannes et deux Oscars du meilleur acteur, rappelle la même source, notant que "Sean Penn n'est pas seulement l'un des plus grands acteurs du cinéma contemporain, il est aussi un réalisateur reconnu aux films acclamés par la critique".

"Artiste éminemment engagé, Sean Penn met sa notoriété au service de nombreuses causes. À l'occasion de sa première participation au Festival, il nous a fait part de sa joie de découvrir le Maroc et le public de Marrakech", précise le communiqué.

Figure de premier plan du cinéma contemporain, David Cronenberg a construit, en l'espace de six décennies, une œuvre d'une grande singularité, qui fascine autant qu'elle bouscule et interroge, au fil de ses thèmes de prédilection : la technologie, le corps et la maladie.

Cinéaste du paranormal et du surnaturel, Cronenberg a très vite atteint un

statut d'auteur culte auprès de nombreux réalisateurs des générations suivantes, qui le citent comme une influence majeure. Des années 80 à aujourd'hui, il a collaboré avec de grands acteurs tels que Jeremy Irons, Viggo Mortensen, Ralph Fiennes, Jude Law, Willem Dafoe et plus récemment, Julianne Moore, Robert Pattinson et Kristen Stewart.

"Cela fait des années que j'entends dire que le Festival International du Film de Marrakech est merveilleux, et voilà enfin que les étoiles se sont alignées et que je m'y rends. Ce qui est encore plus merveilleux, c'est que je ne vais pas seulement avoir la chance de découvrir le festival, mais aussi de recevoir ce magnifique prix prestigieux pour mon demi-siècle de travail. Quel enchantement et quel honneur !", a déclaré le réalisateur canadien cité par le communiqué.

Primé à Cannes et à Venise, Cronenberg, auteur d'une filmographie riche de 23 longs métrages, est l'un des artistes les plus respectés de notre époque.

Depuis sa création, le Festival International du Film de Marrakech a pour tradition de rendre hommage aux plus grands noms du cinéma.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE MOHAMMEDIA
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N° 05F/ENSET/2024
(Séance publique)

Le 13/11/2024 à 11h30, il sera procédé dans la salle de réunions du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offre de prix relatif à : la Prestations de restauration relatives aux Congrès, Colloques, Séminaires, Evénements et Activités organisées par L'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique Mohammedia, en lot unique.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à :
 - Estimation prix MINIMUM : 175 736,00 Dhs TTC (Cent Soixante Quinze Mille Sept Cent Trente Six Dirhams toutes taxes comprises).
 - Estimation prix MAXIMUM : 351 472,00 Dhs TTC (Trois Cent Cinquante Et Un Mille Quatre Cent Soixante Douze dirhams toutes taxes comprises).
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 5 000,00 Dhs TTC (Cinq mille dirhams TTC)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8047/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II de Casablanca
La Présidence
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N°76UH2C/2024
(Séance publique)

Le 13/11/2024 à 09H00 min, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix relatif à :
ACHAT DE MATERIELS INFORMATIQUES DE DIGITALISATION DU MASTER IA DANS LE CADRE

DU PROGRAMME DU DIGITAL 2024 DESTINE A LA FACULTE DES SCIENCES BEN MSICK CASABLANCA EN LOT UNIQUE.

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18000,00 Dhs TTC (Dix Huit Mille Dirhams TTC).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 156 365,60 Dhs TTC (Un million cent cinquante-six mille trois cent soixante-cinq Dhs et Soixante Centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -30à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- Au bureau de service financier de la faculté des sciences ben msik sis à Bd Commandant Driss Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8048/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Hassan II de Casablanca
La Présidence
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié
N°77UH2C/2024
(Séance publique)

Le 13/11/2024 à 9H15 min, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix relatif à :
ACHAT DE MATERIELS INFORMATIQUES DE DIGITALISATION DU MASTER BEN MSICK CASABLANCA EN LOT UNIQUE.

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18000,00 Dhs TTC (Dix Huit Mille Dirhams TTC).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 125 657,60 Dhs TTC (Un million cent vingt-cinq mille six cent cinquante-sept Dhs et Soixante Centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles -30à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023.

Les concurrents peuvent déposer la documentation technique soit :

- Au bureau de service financier de la faculté des sciences ben msik sis à Bd Commandant Driss Al Harti, Casablanca 20670, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée dans l'avis d'appel d'offres ;
- La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8049/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° 74/2024/DGM
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Cooperatives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 28/11/2024 à 10h sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°74/2024/DGM du 28/11/2024, pour la Fourniture et livraison d'hydrogène industriel conditionné en bouteille de 10 m3 pour les systèmes de radiodétection d'Errachidia et Beni Mellal (Préfectures d'Errachidia et Beni Mellal)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma.

- Six mille dirhams (6 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.

N° 8050/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
الجمهورية المغربية
وزارة التجهيز والماء
ROYAUME DU MAROC

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 75/2024/DGM

Le 27/11/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 75/2024/DGM du 27/11/2024, relatif à la Fourniture, installation et mise en service de stations météorologiques synoptiques pour le renforcement du système d'alerte aux phénomènes météorologiques extrêmes et leur maintenance. (Diverses préfectures)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts d'acquisition établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quatre cent quatre-vingt sept mille cinq cent vingt dirhams TTC (1 487 520,00 Dirhams).
- L'estimation des coûts de la maintenance établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent quarante neuf mille quatre cent quatre-vingt dirhams TTC (249 480,00 Dirhams).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Vingt cinq mille Dirhams (25 000,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux selon le calendrier suivant :

| | |
|--------------------|-----------------------|
| Nador (Marchica), | Le 19/11/2024 à 10h00 |
| Moulay Yacoub . | Le 20/11/2024 à 10h00 |
| Taza(Col Toubhar), | Le 21/11/2024 à 10h00 |

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n°8 du règlement de consultation.

N° 8051/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-METTAT
PREFECTURE DE CASABLANCA
COMMISSION DE MECHEMAR DE CASABLANCA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU COMMUNAL D'HYGIENE

Avis rectificatif à l'avis d'appel d'offres ouvert simplifié national N°83/2024/CMC

Le 15/11/2024 à 11h00 min, il sera procédé dans le siège de la Commune du Mechouar de Casablanca sis 105 Bd Mohammed VI Casablanca à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix N°83/2024/CMC ayant pour objet :

achat de produits pour bureaux Communal d'hygiène de la Commune du Mechouar de Casablanca en 4 lots.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

| Objet | Estimation | ESTIMATION EN LETTRE |
|---|------------------|---|
| Lot n°1 : Achat de produits pharmaceutiques. | 98 964,00 DH.TTC | Quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante-quatre dirhams et 00cts. |
| Lot n°2 : Achat de produits pour désinfection. | 28 536,00 DH.TTC | Vingt-huit mille cinq cent trente-six dirhams |
| Lot n°3 : Achat de produits pesticides et insecticides. | 46 560,00 DH.TTC | Quarante-six mille cinq cent soixante dirhams |
| Lot n°4 : Achat de petit matériel. | 12 954,00 DH.TTC | Doze mille neuf cent cinquante-quatre dirhams |

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

| Objet | Montant de caution | Montant de caution en lettre |
|---|--------------------|---|
| Lot n°1 : Achat de produits pharmaceutiques. | 1 879,00 DH | Mille huit cent soixante-dix-neuf dirhams |
| Lot n°2 : Achat de produits pour désinfection. | 543,00 DH | Cinq cent quarante-trois dirhams |
| Lot n°3 : Achat de produits pesticides et insecticides. | 885,00 DH | Huit cent quatre-vingt-cinq dirhams |
| Lot n°4 : Achat de petit matériel. | 247,00 DH | Deux cent quarante-sept dirhams |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,34 du décret n° 02-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8052/PA

« LUNA DENTAIRE » SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE ASSOCIÉ UNIQUE
 CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS
 SIEGE SOCIAL: HASSANIA I N°204 ETAGE 01 ALIA MOHAMMEDIA CESSION DES PARTS SOCIALES

Suivant le procès-verbal des décisions de l'associé unique du 01/10/2024 de la société « LUNA DENTAIRE » SARL AU, il a été décidé ce qui suit :

- Cession de 500 parts sociales de la société « LUNA DENTAIRE » SARL AU effectuée par M. Youssef DKHICHL au profit de Mme. Nouhaila MAZOUZ ;
- Nomination de Mme. Nouhaila MAZOUZ comme nouvelle cogérante de la société avec M. Youssef DKHICHL, pour une durée illimitée et par une signature conjointe ;
- Transformation de la forme juridique de la société « LUNA DENTAIRE » de la Société à responsabilité limitée à associée unique (SARL AU) à la Société à Responsabilité Limitée (SARL).

Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'insolence de Mohammedia le 30/10/2024 sous N° 2259,

RC N° : 20001. N° 8010/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 Département de la Jeunesse
 Direction Régionale - Marrakech-Safi
 Direction Provinciale AL HAOUZ

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 09/2024/DPH

Le 25/11/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le directeur provincial du ministère de la jeunesse de la culture et de la communication d'Al haouz -département de la jeunesse- à Tahannaout, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°09/2024/DPH pour: TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA COLONIE DE VACANCES DE TOUTIHT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION D'AL-HAOUZ-DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE-LOT UNIQUE-
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 943 354,00 (Deux Million Neuf Cent Quarante Trois Mille Trois Cent Cinquante Quatre Dirhams et 00 cts/ttc)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 58 800,00 (Cinquante Huit Mille Huit Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévue par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 8011/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé et de la Protection sociale
 Région Sous Massa
 Délégation d'Agadir Ida Outanane
 Centre Hospitalier Régional D'AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 38/2024

(Séance publique)

Le 03/12/2024 à 10 heures ; il sera procédé, dans la salle des réunions du centre hospitalier régional d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

La maintenance préventive et curative des automates d'hématologie et d'hémostase installés au Centre Hospitalier Régional

d'Agadir et leurs pièces de rechange avec remise en état.
 Ledossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 72000 Dh (Soixante-douze mille Dirhams) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1300 Dh (Mille trois cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés

publics.
 Il est prévu une visite des lieux le 26/11/2024 à 10 heures.

Les concurrents doivent envoyer leurs offres par voie électronique, conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces, relatifs aux marchés publics. Dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8du règlement de consultation.

N° 8012/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
 DIRECTION PROVINCIALE DE BERRANE

AVIS DE RECTIFICATION ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° BER 28/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Berrane, annonce au public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national n° Ber 28/2024 relatif aux : **ETUDE DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE METALLIQUE LA BRETELLE RELIANT LES PENETRANTES ROUÏTHIERES EL MENZEL et SIDI ALI BENYAKHLEF - PROVINCE DE BERRANE**, porte les rectifications suivantes :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quinze Mille Dirhams (115.000,00DH TTC).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille Dirhams (2 000 ,00 DH).

Au lieu :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre-vingt Seize Mille Dirhams (96.000,00DH TTC).**
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Mille Huit Cent Dirhams (1 800 ,00 DH).**

Aussi la date d'ouverture des plis prévue par le 04/11/2024 à Onze (11) heures est reportée au 15/11/2024 à Onze (11) heures.

N° 8006/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 Région Rabat-Safi-Essraïra
 Direction Provinciale de Safi-Kacem

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Le 25 November 2024, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi Kacem Avenue Abil Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

| N° de l'appel d'offres | Objet | Estimation en DHS TTC | Montant de la Caution Provisoire en DHS | Heure d'ouverture des plis |
|------------------------|---|--|---|----------------------------|
| 5410PSK/2024 | Travaux De Construction De L'unité Collégiale Sidi El Berrane A La Commune De Safat, Province De Safi Kacem - En Lot Unique - | 10 992 000,00 DHS TTC (Dix Million Neuf Cent Quatre Vingt Deux Mille Six Cents Six DHS TTC). | 140 000,00 DHS (Cent Soixante Cinq Mille Dirhams) | 10h00 |

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 05 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale de Safi Kacem.

N° 8007/PA

المجلس الإقليمي لأسفي يرسم سنة 2024

يقيم المجلس الإقليمي لأسفي يوم 7 جتنبر 2024 و 31 جتنبر 2024 بمكتب المجلس الإقليمي لأسفي امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024، لفائدة الموظفين المستن للوزارة الإقليمية لأسفي بالنسبة للدرجات ، وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

| الأنواع المتباري | شروط ولوج الامتحان | إطار الترقية | الإطار الأصلي |
|---|---|------------------------------|-------------------------------|
| ويحدد عدد المناصب المتباري بشأها في | يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على (6) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار أو الدرجة الأصلية التي غاية أول اختبار كتابي. | تتقي من الدرجة الأولى | تتقي من الدرجة الثانية |
| حدود 14 ٪ من عدد الموظفين المستوفين لشروط الترقية | | مساعد اداري من الدرجة الأولى | تتقي من الدرجة الثالثة |
| الخاصة بكل درجة. | | مساعد تقي من الدرجة الأولى | مساعد اداري من الدرجة الثانية |
| | | محرر من الدرجة الأولى | مساعد تقي من الدرجة الثانية |
| | | | محرر من الدرجة الثانية |

على الموظفين المستوفين لشروط المطلوبة والراغبين في المشاركة في هذا الامتحان، تقديم طلبات ترشيحهم الى مكتب المديت التابع للمجلس الإقليمي لأسفي وذلك قبل تاريخ 2024/11/15 الموعد كآخر أجل لتلقي هذا الطلبات.

N° 8008/PA


المسئلة المغربية
 وزارة التعليم
 صالة لهم بنسليمان
 قبة فضلات
 جماعة فضلات
 مصلحة الموظفين

اعلان عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية عن سنة 2024

تلهي رئاسة جماعة فضلات الى علم الموظفين المستوفين لست سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة التي غاية تاريخ اجراء اول امتحان كتابي، انه سيتم اجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بمقر جماعة فضلات وذلك حسب الجدول التالي:

| الدرجة الاصلية | درجة الترقية | المناصب المتباري بشأها | آخر اجل لتفويول ملفات الترشيح | تاريخ ومقر الامتحان |
|---------------------------------|---------------------------------|------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| تتقي من الدرجة الثانية السلم 10 | تتقي من الدرجة الاولى السلم 11 | 01 | 16 جتنبر 2024 | 29 جتنبر 2024 بمقر الجماعة |
| تتقي من الدرجة الثالثة السلم 9 | تتقي من الدرجة الثانية السلم 10 | 01 | 19 نونبر 2024 | 25 نونبر 2024 بمقر الجماعة |
| محرر من الدرجة الثالثة السلم 9 | محرر من الدرجة الثانية السلم 10 | 01 | 19 نونبر 2024 | 25 نونبر 2024 بمقر الجماعة |

N° 8009/PA


ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 Région Marrakech-Safi
 Direction Provinciale de Safi

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE NEGOCIÉ N°:06/S/CA/2024
(Séance publique)

Le 25/11/2024 à 10 h, il sera procédé à la salle de réunion de la Direction Provinciale de Safi Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, l'ouverture des plis relatif à la consultation architecturale Négocié suivante :

| Désignation des prestations | Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs (HT) |
|--|---|
| Diagnostic et Suivi des Travaux d'achèvement de Construction du lycée collégial AHMED CHOUKRI à la commune territoriale Safi , Province de Safi,Région M/S | 3 750 000,00 Trois Million Sept Cent CinquanteMille Dirhams HT |

Le dossier de la consultation architecturale négocié doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100- 103 - 110 et paragraphe 1-2-3 du l'article 133 du Décret N° 2-22-431 Relatif Aux Marchés Publics Du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023)

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés relevant du service AAF de la direction provinciale de SAFI relevant de l'AREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission des appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues du règlement de consultation.

NB : Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

Une visite des lieux sera prévue 19/11/2024 à partir de 11h
Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N° 8013/PA


ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
 Région Marrakech-Safi
 Direction Provinciale de Safi

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE NEGOCIÉ N°:07/S/CA/2024
(Séance publique)

Le 25/11/2024 à 11h, il sera procédé à la salle de réunion de la Direction Provinciale de Safi Rue Damas, Ville Nouvelle Safi, l'ouverture des plis relatif à la consultation architecturale Négocié suivante :

| Désignation des prestations | Le budget prévisionnel maximum des travaux en Dhs (HT) |
|--|---|
| Diagnostic et Suivi des Travaux d'achèvement de Construction du lycée Qualifiant ABDELKBER EL KHATIBI à la commune territoriale Safi, Province de Safi, Région M/S | 5 250 000,00 Cinq Million DeuxCent CinquanteMille Dirhams HT |

Le dossier de la consultation architecturale négocié doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100- 103 - 110 et paragraphe 1-2-3 du l'article 133 du Décret N° 2-22-431 Relatif Aux Marchés Publics Du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023)

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés relevant du service AAF de la direction provinciale de SAFI relevant de l'AREF MS
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission des appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues du règlement de consultation.

NB : Les pièces déposées doivent être originales ou copies certifiées conformes à l'original.

Une visite des lieux sera prévue 19/11/2024 à partir de 11h
Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N° 8014/PA


ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert National simplifié sur offres de prix N°:07/S/2024.
(Séance publique)

Le26/11/2024 à 10h30min., il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, ayant pour objet L'édification des Etudes techniques de renforcement et Suivi des Travaux d'achèvement de Construction du lycée Qualifiant ABDELKBER EL KHATIBI à la commune territoriale Safi , Province de Safi Région M/S

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

| Cautionnement provisoire en dhs | | Estimation de la prestation en dhs TTC | |
|---------------------------------|----------------------------------|--|---------------------------------|
| En chiffre | En lettre | En chiffre | En lettre |
| 2520,00 | Deux Mille CinqCentVingt Dirhams | 126 000,00 | Cent Vingt SixMille Dirhams TTC |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 duDécret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Toutefois le dossier technique doit comprendre Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activité exigé :

- * D04 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- * D05 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
- *D06 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

Une visite des lieux sera prévue 19/11/2024 à partir de 11h
Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N° 8015/PA


ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert National simplifié sur offres de prix N°:48/S/2024.
(Séance publique)

Le26/11/2024 à 11h., il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, ayant pour objet L'édification des Etudes techniques de renforcement et Suivi des Travaux d'achèvement de Construction du lycée collégial AHMED CHOUKRI à la commune territoriale Safi , Province de Safi Région M/S

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

| Cautionnement provisoire en dhs | | Estimation de la prestation en dhs TTC | |
|---------------------------------|-------------------------|--|-----------------------------------|
| En chiffre | En lettre | En chiffre | En lettre |
| 1800,00 | Mille Huit cent Dirhams | 90 000,00 | Quatre Vingt dixMille Dirhams TTC |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 duDécret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. Toutefois le dossier technique doit comprendre Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activité exigé :

- * D04 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages
- * D05 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages
- *D06 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages.

Une visite des lieux sera prévue 19/11/2024 à partir de 11h
Le départ se fera à partir du siège de la Direction Provinciale de Safi

N° 8016/PA


ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
 Direction Provinciale de Safi

Appel d'offres ouvert National simplifié sur offres de prix N°:49/S/2024.
(Séance publique)

Le27/11/2024 à 10h., il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, ayant pour objet : Contrôle de la qualité des matériaux et suivi des Travaux d'achèvement de Construction du Lycée Qualifiant ABDELKBER EL KHATIBI à la commune territoriale Safi , Province de Safi Région M/S

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

| Cautionnement provisoire en dhs | | Estimation de la prestation en dhs TTC | |
|---------------------------------|---|--|---|
| En chiffre | En lettre | En chiffre | En lettre |
| 1 890,00 | Mille Huit CentQuatre Vingt Dix Dirhams | 94 500,00 | Quatre Vingt Quatorze Mille Cinq Cent Dirhams TTC |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 duDécret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8017/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
DE LAAYOUNE SAKIA
EL HAMRA
PROVINCE DE TARFAYA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DE
PRIX N° :

10/AOS/PT/2024
Le 12/11/2024 à 11H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarfaya (salle des réunions au Secrétariat Général) sis ville de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° : 10/AOS/PT/2024 du 12/11/2024 pour : achat de mobilier de bureau pour le compte du cercle de Tarfaya - lot unique. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-trois mille deux-cent quatre-vingt-seize Dirhams et zéro Cts TTC (163.296,00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (Trois mille Dirhams) 3.000,00 DHL. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent

être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Division du Budget et des Marchés relevant de la Province de Tarfaya au plus tard le 11/11/2024 à 12H00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 9 du Règlement de Consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
DE LAAYOUNE SAKIA EL
HAMRA
PROVINCE DE TARFAYA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM/SM
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DE
PRIX N° :
11/AOS/PT/2024
Le 12/11/2024 à 12H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarfaya (salle des réunions du Secrétariat Général) sis ville de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix N° :

11/AOS/PT/2024 du 12/11/2024 pour : achat de matériel informatique pour le compte du cercle de Tarfaya relevant de la Province de Tarfaya - lot unique. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante mille Dirhams et zéro centimes TTC (60.000,00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Dirhams (1.000,00 DHL). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la Division du Budget et des Marchés relevant de la Province de Tarfaya au plus tard le 11/11/2024 à 12H00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 9 du Règlement de Consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE
LAAYOUNE SAKIA ELHAMRA
PROVINCE DE TARFAYA
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHÉS
SERVICE DES MARCHÉS



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX N° : 09/INDH/PT/2024**

Le 25/11/2024 à 12H00 il sera procédé, dans les bureaux de la Province de Tarfaya (salle des réunions du Secrétariat Général) sis à la ville de Tarfaya à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 09/INDH/PT/2024 du 25/11/2024, pour :
Travaux de construction, des routes suivantes :
➢ Construction d'une route reliant DAR TALIB à la route nationale n°1 ;
➢ Construction d'une route reliant lycée qualifiant SALAH EDDINE EL AYOUBI à la route principale ;
➢ Construction d'une route reliant le complexe sportif de proximité à la route principale ;
➢ Construction d'une route reliant l'école la marche verte à la route nationale n°1 ;
➢ Construction d'une route reliant DAR TALIB à la route principale.
à la Province de Tarfaya dans le cadre de l'INDH - lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million sept cent quatre-vingt dix-sept trois cent soixante DIRHAM et zéro Cts TTC (1.797.360,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente mille Dirhams (30.000,00 DHL).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification suivant :

| Secteur | Qualification demandée | Classe minimale demandée |
|---------|------------------------|--------------------------|
| B | B-1 et B-3 et B-5 | 4 |

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 8 du Règlement de Consultation.

N° 8021/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ÉDUCATION SUPPLÉMENTAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION - RÉGION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

**Appel d'offres ouvert National simplifié sur offres de prix N°:50S/2024
(Séance publique)**

Le 27/11/2024 à 10h00MIN, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, ayant pour objet : **Contrôle de la qualité des matériaux et suivi des Travaux d'achèvement de Construction du Lycée Collégial AHMED CHOUKRI à la commune territoriale Safi , Province de Safi Région M/S**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

| Cautionnement provisoire en dhs | | Estimations de la prestation en dhs TTC | |
|---------------------------------|----------------------------------|---|---|
| En chiffre | En lettre | En chiffre | En lettre |
| 1 350,00 | Mille TroisCentCinquante Dirhams | 47 500,00 | Soixante Sept Mille Cinq Cent Dirhams TTC |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8018/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ÉDUCATION SUPPLÉMENTAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION - RÉGION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

**Appel d'offres ouvert National simplifié sur offres de prix N° :51S/2024
(Séance publique)**

Le 27/11/2024 à 11h , il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, ayant pour objet : **Contrôle Technique des études de renforcement et Suivi des Travaux d'achèvement de Construction du Lycée Collégial AHMED CHOUKRI à la commune territoriale Safi , Province de Safi , Région M/S**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

| Cautionnement provisoire en dhs | | Estimations de la prestation en dhs TTC | |
|---------------------------------|-------------------|---|---------------------------------|
| En chiffre | En lettre | En chiffre | En lettre |
| 900,00 | Neuf Cent Dirhams | 45000,00 | Quarante Cinq Mille Dirhams TTC |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8019/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ÉDUCATION SUPPLÉMENTAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION - RÉGION MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

**Appel d'offres ouvert National simplifié sur offres de prix N°:52S/2024
(Séance publique)**

Le 27/11/2024 à 11H00MIN, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Safi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Safi, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, ayant pour objet : **Contrôle Technique des études de renforcement et Suivi des Travaux d'achèvement de Construction du lycée Qualifiant ABDELKHIR EL KHATIBI à la commune territoriale Safi , Province de Safi , Région M/S**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

| Cautionnement provisoire en dhs | | Estimations de la prestation en dhs TTC | |
|---------------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|
| En chiffre | En lettre | En chiffre | En lettre |
| 1260,00 | Mille Deux Cent Soixante Dirhams | 63 000,00 | Soixante Trois Mille Dirhams TTC |

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chabanne 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8020/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SIMPLIFIÉ
N°13/2024/CB/DTC

Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs. Le 14/11/2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune Bouskoura, sis au siège de la commune de Bouskoura domicilié à la RP 3009 quartier administratif de la commune de Bouskoura province de Nouaceur à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°13/2024/CB/DTC du 2014/11/2024 pour l'achat des dalots au profit de la commune de Bouskoura province Nouaceur. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 96 000.00 DH (quatre-vingt-seize mille dirhams) TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1900.00 DH (mille neuf cent dirhams). Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.

N° 8027/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SIMPLIFIÉ
N°20bis/2024/CB/DTC

Marche réserve aux très petites, petites et moyennes entreprises, y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs. Le 14/11/2024 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle des réunions sis à commune Bouskoura province Nouaceur à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°20bis/2024/CB/DTC, objet l'achat des drapeaux et des banderoles au profit de la commune de Bouskoura province nouaceur. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 285600.00 DH (deux cent quatre-vingt-cinq mille six cent dirhams) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5700.00 DH (cinq mille sept cent dirhams). Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultations.

N° 8028/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
SRAGHNAS
CERCLE
DE TAMELLALET
CAIDAT DE ZEMRANE
CHARQUIA
COMMUNE ZEMRANE
CHARQUIA

Avis d'appel d'offres ouvert national
N° : 12/2024
(Séance publique)

Le Mercredi 04 Décembre 2024 à 11 H, il sera procédé dans le bureau de président de la Commune Zemrane Charquia à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° : 05/2024 relatif à l'ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES EN BICOUCHE D'UNE LONGUEUR DE 10.5 KM AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA PROVINCE

D'EL KELAA DES SRAGHNA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 94 500.00 DHS (QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE CINQ CENTS DHS 00 CENTIMES) TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1700.00 DHS (MILLE SEPT CENTS DIRHAMS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics et à l'arrêté du Ministre délégué

auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

N° 8029/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHÉNIFRA
CONSEIL PROVINCIAL

Programme prévisionnel complémentaire

Maître d'ouvrage : Conseil Provincial de Khénifra
Année budgétaire : 2024

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le Conseil Provincial de Khénifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024.

a) Prestations de travaux :

Année budgétaire 2024

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle | Lieu d'exécution | Mode de passation | Mois de publication | Observation |
|----|--|---------------------------|-------------------|-------------------|---------------------|---|
| 1 | Aménagement d'une piste rurale reliant commune Meir, El Hamman et Oum Rabia dans le cadre de partenariat (1 ^{er} tranche) | 415 720,00 | Province Khénifra | A.O.D | Novembre | Réservé à la très petites, petites et moyennes entreprises, et les coopératives et unions de coopératives, et auto-entrepreneurs. |

N° 8024/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAH ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 31/AOO/DPSR/ANP/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 26 Novembre 2024 à 11h00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

PRISE EN CHARGE DU TRANSPORT DU PERSONNEL DE L'ANP AU PORT DE JORF LASFAH

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 171 000, 00 DHS HT soit en lettres Cent Soixante et Onze Mille Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 000,00 DHS (Trois Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plus conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Juis 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10, 11 et 13 du règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - au 1^{er} étage de l'annexe EL Jorf, Jorf Lasfar - Tél : 05 29 85 99 49 - 06 29 89 51 82- Fax : 05 29 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 23, Route Ouedjda, BP 2140, El Jorf (Porte principale)
Tél : 05 29 85 99 49 / 06 29 89 51 82 / 06 29 49 53 11 / Fax : 05 29 34 54 31

N° 8026/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
49/AOO/DPSR-ANP/2024

SEANCE PUBLIQUE

Le 26/11/2024 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plus de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

LA MISE EN PLACE ET LA MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE AU PORT D'ESSAOUIRA

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de l'ANP 2014. Sous les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45 000,00 QUARANTE CINQ MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :
Fourniture : 3 000 000,00 TTC
TROIS MILLIONS DINGHAMS TOUTE TAXES COMPRISES
Prestation maintenance annuelle : 216 000,00 TTC
DEUX CENT SEIZE MILLE DINGHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plus par voie électronique à partir de des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Juis 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Il est prévu une séance de formation en matière d'information qui sera tenue le 04/11/2024 à 10h00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les conditions détaillées, voir :

Site web : www.marchéspublics.gov.ma
Ou auprès de la Direction du Port de Safi et Région - Bureau des Marchés - au 1^{er} étage de l'annexe EL Jorf, Jorf Lasfar - Tél : 05 29 85 99 49 - 06 29 89 51 82- Fax : 05 29 34 54 31.

Direction du Port de Safi et Région - Bureau des Marchés - au 1^{er} étage de l'annexe EL Jorf, Jorf Lasfar - Tél : 05 29 85 99 49 - 06 29 89 51 82- Fax : 05 29 34 54 31.

N° 8025/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مملكة القيم الصورية
الجمهورية المغربية
وزارة الداخلية
مملكة القيم الصورية

إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

يأتي رئيس مجلس جماعة آيت سعيد إلى علم كافة الموظفين المندوبين بهذه الجماعة والموظفون للشروط النظامية للخدمة في ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية في درجاتهم الأصلية. أنه لقرار إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لتأهيل درجته. مساعد إداري من الدرجة 1، مساعد تقني من الدرجة 1 وذلك يوم السبت 24 أكتوبر 2024 على الساعة التاسعة صباحاً بمقر هذه الجماعة.

يحدد عدد المناصب المتباري بها في حدود 94% من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية الخاصة بكل درجة. توجد طيات الترشيح بمكتب التوارد البشرية للجماعة في أجل أقصاه يوم 21 أكتوبر 2024 كأخر أجل لتلقي هذه الطلبات.

N° 8030/PA

ROYAUME DU MAROC
LE ROYAUME DU MAROC
A RABAT A SÉJOUR
R.D. 1 FAVORITE

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مملكة القيم الصورية
الجمهورية المغربية
وزارة الداخلية
مملكة القيم الصورية

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé, de la Culture et de la Communication
Département de la Santé

Avis rectificatif et de report de l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°:35/ 2024

Dans le cadre de l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°35 / 2024 du 08 Novembre 2024, relatif à l'Étude relative à L'Urbanisation du système d'information (USI) et à l'Élaboration du plan de transformation digitale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse - En lot unique, publié aux journaux nationaux et au portail des marchés publics (marchespublics.gov.ma)

AVIS DE MODIFICATION:
Au lieu de :

Le 08 Novembre 2024 à 10h30min, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBB Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix N° 35/ 2024 ayant pour objet: Etude relative à L'Urbanisation du système d'information (USI) et à l'Élaboration du plan de transformation digitale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse -En lot unique-.

Lire :

Le 28 novembre 2024 à 10h30min, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBB Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix N° 35/ 2024 ayant pour objet: Etude relative à L'Urbanisation du système d'information (USI) et à l'Élaboration du plan de transformation digitale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse -En lot unique-.

Au lieu de :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **3 780 000,00 dirhams TTC (TROIS MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS TTC)**

Lire :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **3 580 000,00 dirhams TTC (TROIS MILLIONS CINQ CENT QUATRE VINGT MILLE DIRHAMS TTC)**

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 8031/PA

ANEF
الوكالة الوطنية للمياه والغابات
الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
DIRECTION REGIONALE DE SOUSS MASSA

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°52/2024/DRANEF-SM

Le Directeur Régional de l'Agence National des Eaux et Forêts de Sous-Massa à Agadir porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offres ouvert national n° 52/2024/DRANEF-SM du 13/11/2024 à 09 heures 30 min relatif à : Etude technique et suivi-contrôle des travaux d'entretien, aménagement et réhabilitation des maisons forestières, bâtiments et logements administratifs au profit de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Sous Massa, répartis en trois (3) lots :

Lot n°1 : Etude technique et suivi-contrôle des travaux d'entretien, aménagement et réhabilitation des maisons forestières, bâtiments et logements administratifs relevant de la DPANEF de Taroudant, communes territoriales de Taroudant, OuledTaima, Talkjout et Tafingout, Province de Taroudant;

Lot n°2 : Etude technique et suivi-contrôle des travaux d'entretien, aménagement et réhabilitation d'une maison forestière, bâtiment et logements administratifs relevant de la DPANEF de Tiznit, communes territoriales de Tafraout, Tiznit et Aglou, Province de Tiznit ;

Lot n°3 : Etude technique et suivi-contrôle des travaux d'entretien, aménagement et réhabilitation des maisons forestières et bâtiment administratif relevant du Parc National de Sous-Massa, commune territoriale d'Inezgane, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Publié au journal libération n° : 10343 du 22 Octobre 2024 **rectifié** comme suit :

- Le montant du cautionnement provisoire pour le lot 1 est fixé **Trois mille cinq cent dirhams au lieu de Trois mille cinq cent mille dirhams**

Le reste restera sans changement.

N° 8035/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
مملكة القيم الصورية
الجمهورية المغربية
وزارة الداخلية
مملكة القيم الصورية

إعلان
من فتح امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024
في وجه موظفي جماعة سيدي لوي

يعلن رئيس الجماعة الترابية سيدي لوي عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لغايات مواظبتها وذلك بقاعة الاجتماعات بمقر الجماعة يومه 2024/10/14 على الساعة 09 صباحا وفق الجدول أدناه

| الإطار الوظيفي | الدرجة المتعلق بها | الشروط النظامية | عدد المناصب المتباري بها | التاريخ لإجراء الامتحان | أخر أجل لتلقي الطلبات |
|---------------------------------------|--------------------------------------|---|--------------------------|-------------------------|-----------------------|
| تقني من الدرجة الثانية السلم 08 | تقني من الدرجة الأولى السلم 01 | يخضع امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين لثلاثين المتقاربين على 06 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الوظيفة العامة | 01 | 2024/10/14 | 2024/11/09 |
| مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 08 | مساعد تقني من الدرجة الأولى السلم 08 | مساوية | 02 | | |

لدى الموظفين المستوفين للشروط النظامية للإجازة هذا الإعلان التزم عليهم لدى مكتب الخدمة للجماعة وفق الجدول التالي أعلاه.

N° 8032/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la Protection Sociales
Direction Régionale de Coopération Settat
Obligatoire Provinciale de Settat
Centre Hospitalier Provincial de Settat
SIGAMA

المملكة المغربية
وزارة الصحة والتنمية الاجتماعية
الجمهورية المغربية
الوزارة الجهوية للتعاون ، ستات
التعاونية الإلزامية بـ ستات
المركز الإقليمي للتعاون بـ ستات
دروس سـ

Avis d'appel d'offres ouvert national N° 04-2024

Le 29/11/2024 à 10H00 il sera procédé dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Provincial de Settat en séance publique, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix pour objet :

Objet : LA COLLECTE, LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES GÉNÉRÉS PAR LES HÔPITAUX DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **14000,00 DH (Quatorze mille dirhams)**

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Montant maximal : **720 000,00** (Sept cent vingt mille dirhams) TTC
Montant minimal : **480 000,00** (quatre cent quatre vingt mille dirhams) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n° 2.22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 8033/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI BENOU
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DEMARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 14/2024/CZ

Le Mardi 26/11/2024 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n°: **14/2024/CZ** ayant pour objet :

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES ET AMENAGEMENT DES GIRATOIRES RELEVANT DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE ZEMAMRA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quarante Mille Dirhams (40.000,00 DH)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Deux Millions Quarante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dirhams (2.047.980,00 DH) TTC**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4/14 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation
- il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

| secteur | classe | qualification |
|---------|--------|---------------|
| B | 4 | B6 |

La production de la copie certifiée conforme à l'original de l'agrément MT-8T délivré par l'ONEE.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 8034/PA

Sé -CRAIPS SERVICE- SARL/AU
Constitution

Aux termes d'un acte S.S.P à Taourirt le 09/08/2024, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée unique dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : - C R A I P S S E R V I C E - SARL/AU.
Objet: Travaux Divers ou de Construction; Négoce; Restauration.
Siège Social: Hay El Houria Nord Rue 10^{N°} 13 El Akoun Sidi Mellouk.
Durée: 99 ans.
Capital Social: Cent Mille Dirhams (100000,00dh).
Associé: Mr Badr-Eddine MAMOUNI: 100 parts.
Gérance: Mr Badr-Eddine MAMOUNI CIN N°FC62133.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Taourirt le 28/10/2024 sous le N° 929, RC N°209.
N° 8036/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA

Tel/Fac: 0537649573 GSM: 0668792573.
-MOROCCO COPPER FOUNDRY- S.A.R.L. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH SIEGE SOCIAL: 9023 AV BIR ANZARANE APTT N 22 3EME ETAGE CENTRE BOUZNIKA.
RC: 8079 IP: 45761940.
Au siège social : 9023 AV BIR ANZARANE APTT N 22 3EME ETAGE CENTRE BOUZNIKA, les associés de la société à responsabilité limitée -MOROCCO COPPER FOUNDRY- SARL, Ont décidé ce qui suit :
Augmentation du capital social par compte courant : L'assemblée générale décide l'augmentation du capital social de la société par compte courant pour un montant de 4 900 000,00 dh soit l'émission de 4 900 parts sociales nouvelles pour atteindre 5 000 000,00 dh.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1ère instance de BENSILMANE sous le N°568 RC N°8079
N° 8037/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA Tel/Fac:

0537649573 GSM: 0668792573.
-ACHF GARAJ- S.A.R.L. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH SIEGE SOCIAL: GARAGE N°78 CITE RHITA BOUZNIKA.
RC: 6591 IP: 48527489.
Au siège social : GARAGE N°78 CITE RHITA BOUZNIKA, les associés de la société à responsabilité limitée -ACHF GARAJ- SARL, Ont décidé ce qui suit :
Première résolution: Cession des parts
L'assemblée générale prend acte de cession de 250 parts de la société par Mr BITAN BADR-EDDINE Titulaire de la CIN N° TK27263 au profit de Mr. BITAN SOUFIANE, Titulaire de la CIN N° TK34390.
Deuxième résolution: Nominati on de nouveau Co- gérant
L'assemblée générale accepte la nomination de Mr. BITAN

SOUFIANE, Titulaire de la CIN N° TK34390 Nouveau co-gérant de la société -ACHF GARAJ-.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1ère instance de BENSILMANE sous le N°549 RC N°6591.
N° 8038/PA

FCASUD SARL/AU
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandourf, Bloc F

Bureau n° 7 Gaëfiz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32 81
- MARRAGUEST- S.A.R.L/AU
I CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIÉ UNIQUE
Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique avec les caractéristiques suivantes:
DENOMINATION - MARRAGUEST - S.A.R.L/AU.
OBJET : La société a pour

- Tous travaux de la conciergerie auprès des établissements hôteliers ;
 - Cabinet d'administration de biens immobiliers, gestion locative, toutes transactions de biens et droits immobiliers ;
 - Import et export ;
- SIEGE SOCIAL:**
AVENUE ABDELRKIM EL KHATTAB, PROPRIÉTÉ EL PACHA A 13, 3ème ETAGE GUELIZ - MARRAKECH, DUREE

La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 DH (Dix Mille dirhams) divisé en 100 parts de 100 DH chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'associé unique à savoir :
• Mr FARID SADOK la somme de 100 Parts
Soit au Total Cent parts 100 Parts
GERANCE
Mr FARID SADOK est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus
ANNEE SOCIALE
L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre.
II DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 25/10/2024, sous le numéro 167837.
Pour extrait et mention
N° 8040/PA

FCASUD SARL/AU
61, Rue Yougoslavie,
Passage Ghandourf, Bloc F

Bureau n° 7 Gaëfiz Marrakech
Tel: 05 24 44 77 29 / 42 32 81
- MONKEY MOTORSPORTS - S.A.R.L/AU
I CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIÉ UNIQUE
Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique avec les caractéristiques suivantes:
DENOMINATION = MONKEY MOTORSPORTS - S.A.R.L/AU.
OBJET
La société a pour objet :

- Location d'équipements sportifs et de jeux ;
 - Loueur de cycle quads buggy ;
 - Loueur de cycles et motos-cycles (scooters, motos et quads) ;
 - Entrepreneur de spectacles.
- SIEGE SOCIAL:**
DOUAR OULED MESSAOUD, OUAHAT SIDI BRAHIM MARRAKECH DUREE
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
CAPITAL SOCIAL
Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 DH (Dix Mille dirhams) divisé en 100 parts de 100 DH chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'associé unique à savoir :
• Mr ABDELLAH MAALAL la somme de 100 Parts
Soit au Total Cent parts 100 Parts
GERANCE
Mr ABDELLAH MAALAL est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus
ANNEE SOCIALE
L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre.
II DEPOT LEGAL
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 25/10/2024, sous le numéro 167835.
Pour extrait et mention
N° 8041/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN

PROVINCE DE SIDI IFNI AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N° 04/2024/BG
Le 26 Novembre 2024 à 10 h 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour : Réalisation des études architecturales et suivi des travaux de restauration de l'ancienne résidence officielle de la Province de Sidi Ifni.
Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois Million Trois Cent Mille Dirhams, 00 Cts (3.300.000,00 Dh).
Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service Précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début

de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation.
N° 8042/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna Service des Affaires Administratives et Financières
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
Sur offres des prix N°41/KS/2024
Le 12/11/2024 à 10 H, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale à El Kelaa des Sraghna, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (239 760,00 DH) Deux cent trente-neuf mille sept cent soixante-dix dirhams.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (4 000,00 DH) Quatre mille dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE EL KELAA DES SRAGHNA
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
Sur offres des prix N°44/KS/2024
Le 14/11/2024 à 10 H, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION MARRAKECH SAFI DIRECTION PROVINCIALE EL KELAA DES SRAGHNA
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 21.092,00 DHS (DEUX CENT ONZE MILLE QUATRE VINGT DOUZE DIRHAMS, ZERO CENTIMES) TTC
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4000 DHS (Quatre Mille Dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret N°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux Marchés Publics .

Youssef Ibn Tachafine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°44/ KS/2024, pour objet :
- Travaux d'aménagement du Centre de la Deuxième Chance Nouvelle Génération au lycée qualifiant Tamellalt, province El Kelaa des Sraghna »,en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (487 290,00 DH) Quatre cent quatre-vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-dix dirhams.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (9 000,00 DH) Neuf Mille Dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22-431 du 15 chaabane/1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL PROVINCE DE TAOURIRT COMMUNE SIDI ALI BELKACEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N°: 08/2024/CSAB
Le Jeudi 14/11/2024 à 11heures, il sera procédé dans la salle de réunion sise au siège de la Commune Sidi Ali Belkacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 08/2024/CSAB pour AMENAGEMENT PISTE ERKAYENE RELIANT TANZART A LAASSARA COMMUNE SIDI ALI BELKACEM -PROVINCE TAOURIRT - REGION DE L'ORIENTAL
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des Marchés publics accessible à l'adresse : WWW.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 30000,00 dirhams TTC (Trente Mille dirhams et Zéro centimes toutes taxes comprises)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (600,00 Dh) Six Cent Dirhams et Zéro centimes.
Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de Consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activités :
Calcul de structures pour bâtiments à tous usages (D14) et Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages. (D15)
N.B : Le présent appel d'offre est réservé aux très petites entreprise, petites ou moyennes entreprises y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs .
N° 8046/PA

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des Marchés publics accessible à l'adresse : WWW.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05du règlement de consultation
N.B : Le présent appel d'offre est réservé aux très petites entreprise, petites ou moyennes entreprises y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs
N° 8045/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAOURIRT COMMUNE SIDI ALI BELKACEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°: 09/2024/CSAB
Le Jeudi 25 /10/2024 à 11heures, il sera procédé, dans le bureau du Président de la Commune Sidi Ali Belkacem , à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix relatif à : Etudes Techniques et Suivi des Travaux de Construction Viaducs sur Piste Tanzart -Saka sur Oued Mziliz Chaabat Ouled Said Commune Sidi Ali Belkacem - Province Taourirt REGION DE L'ORIENTAL - Marché en lot unique -
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 30000,00 dirhams TTC

(Trente Mille dirhams et Zéro centimes toutes taxes comprises)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (600,00 Dh) Six Cent Dirhams et Zéro centimes.
Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de Consultation.

ALI STORE SARL
SIEGE SOCIAL : MAGASIN 13 RUE 249 HAY MILY ABDELLAH AIN CHOCK CASSA
SUIVANT AGE du 25/07/2024, il a été décidé :
- Démission de MR OUSAMA LAADIDIOU de son poste de gérant unique
- Nomination de Mr Aboubakre LAADIDIOU gérant unique pour une année renouvelable
- Refonte des statuts.
Dépôt légal N° 941014 au Tribunal Commercial de Casablanca, le 30/10/2024.
N° 8053/PA

-Cité Prestige-
RC de Fès n° 82385
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, en date de 30/09/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : -Cité Prestige-
FORME : SARL
OBJET :
-PROMOTEUR IMMOBILIER
SIEGE SOCIAL : N 10 EME ETAGE BUREAU IDRISIA BIR ANZARAN ATLAS FESFès.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à Dix mille dirhams, divisé en 100 parts sociales de cent dirhams chacune, libérées de leurs apports.
LES ASSOCIES :
- Mr EL YAQOUBI NOUREDDINE, associé Titulaire du CIN. N° C698437, demeurant à Z343937; Demeurant à Fes: 580 C LOT RIAD YASSAMINE RTE AIN CHKEF FES.50 parts.
- Mr ABBAD-ANDALOUSSI ABDENNEBI, associé Titulaire du CIN. N° C24126; Demeurant à : 10 RESIDENCE FADLI ALLAH AV ROI HOUSSEINE V N FES: 50 parts.
GERANCE : -Mr EL YAQOUBI NOUREDDINE et Mr ABBAD-ANDALOUSSI ABDENNEBI, gérants
Signature sociale conjoint de Mr EL YAQOUBI NOUREDDINE et Mr ABBAD-ANDALOUSSI ABDENNEBI
A N D A L O U S S I ABDENNEBI
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 14/10/2024 sous le n°14653
N° 8054/PA

-SARA-TOWER-
RC de Fès n° 82479
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, en date de 27/9/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : -SARA-TOWER-
FORME : SARL
OBJET :
-PROMOTEUR IMMOBILIER
SIEGE SOCIAL : N 10 EME ETAGE BUREAU IDRISIA BIR ANZARAN ATLAS FESFès.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à Dix mille dirhams, divisé en 100 parts sociales de cent dirhams chacune, libérées de leurs apports.
LES ASSOCIES :
- Monsieur BAKKALI ABDELLAH, associé Titulaire du CIN. N° C698437, de-

meurant à Fes N 795 LOTS EL KARAOUIENNE RTE AINE CHKEF.50 parts.
- Mr MOHAMMED ABOUKHAL, associé Titulaire du CIN. N° C116979; Demeurant à Fes APPT 1 IMB 7 AV MED EL FASSI HAY AL DARISSA FES: 50 parts.
GERANCE : -Monsieur MOHAMMED ABOUKHAL, gérant
Signature sociale conjoint de Monsieur BAKKALI ABDELLAH et Monsieur MOHAMMED ABOUKHAL.
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 21/10/2024 sous le n°14788
N° 8055/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION SOUSS MASSA PROVINCE CHTOUKA
AIT BAHJA COMMUNE TASSEGDELIT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°08/2024
Le MARDI 26 NOVEMBRE 2024 à 11 h, il sera procédé, dans la salle des réunions assise de la commune de TASSEGDELIT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix relatif à : EN LOT UNIQUE ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES DOUARS AFAYANE, AIT MAKHLOUF, AIT YAQOUB, AIT BOUMHAOUID ET TAL-KRDOUT COMMUNE TASSEGDELIT
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations étable par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 285.265,54 DHS TTC (Deux cent quatre-vingt-cinq mille deux cent soixante-cinq dirhams cinquante-quatre cts)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 DHS (cinq mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°05 du règlement de Consultation.
N° 8056/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 64/2024/DGM du 29/11/2024, pour la maintenance du système d'automatisation de l'observation météorologique du CPM de Khouribga (Province de Khouribga).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations étable par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-deux mille quatre cents Dirhams TTC (62400,00 dhs TTC)
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Dirhams (1 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations étable par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent Quarante-trois mille Trois cents Dirhams TTC (243 300,00 Dirhams TTC).
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille Dirhams (4 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Il est prévu une visite des lieux le 25/11/2024 à 10h00 à l'aéroport de Tan-Tan Plage Blanche.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.
N° 8059/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°33/2024 (Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs)
Le Lundi 25 Novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 33/2024 du 25/11/2024 pour objet : Travaux d'aménagement et d'équipement des points d'eau pour l'abreuvement de cheptel dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.
* Lot n°1 : Travaux d'aménagement et d'équipement de Trois points d'eau en système de pompage solaire, pour l'abreuvement de cheptel dans les Communes Territoriales de Taounza, Fom Jemaa et d'Agoudi N'lkhair, Province d'Azilal.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOUZOUKA
COMMUNE DE BOUZOUKA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF TRIENNAL N°02
Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Bouzouka envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025-2026 est modifié comme ci-après:
a) Prestations de travaux
Année budgétaire 2024

| N° | Objet | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de publication | Observation |
|----|---|---------------------|---------------------------|--|---------------------|---|
| 1 | Travaux d'aménagement urbain de la ville : Aménagement paysager et mise à niveau des trottoirs de la voie d'aménagement N°12 | commune de Bouzouka | 12 000 000,00 | appel d'offres ouvert sur offres de prix | Novembre 2024 | - |
| 2 | Travaux d'aménagement urbain de la ville : Une tranche des travaux de signalisation horizontale et verticale des voies d'aménagement N°12, 47 et 64 | | 1 570 000,00 | | Novembre 2024 | révisé aux TPE, PME, coopérative et auto-entrepreneur |
| 3 | Travaux d'aménagement urbain de la ville : plantation d'arbres et d'arbustes au niveau des voies d'aménagement N°12, 47 et 64 | | 1 100 000,00 | | Novembre 2024 | révisé aux TPE, PME, coopérative et auto-entrepreneur |
| 4 | Entretien de plages | | 100 000,00 | | Novembre 2024 | révisé aux TPE, PME, coopérative et auto-entrepreneur |

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|--|---------------------|
| 1 | Travaux d'aménagement urbain de la ville | commune de Bouzouka |

Le reste sans changement

b) Prestations de fournitures:

| N° | Objet | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Mois de publication | Observation |
|----|--|---------------------|---------------------------|--|---------------------|---|
| 1 | Création d'espaces équipés de jeux d'enfants et équipement de sport. | commune de Bouzouka | 1 600 000,00 | appel d'offres ouvert sur offres de prix | novembre 2024 | révisé aux TPE, PME, coopérative et auto-entrepreneur |

Le reste sans changement

c) Prestations de services : sans changement.

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOUZOUKA
COMMUNE DE BOUZOUKA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF TRIENNAL N°02
Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Bouzouka envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025-2026 est modifié comme ci-après:
a) Prestations de travaux
Année budgétaire 2024

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE BOUZOUKA
COMMUNE DE BOUZOUKA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES
PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF TRIENNAL N°02
Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Bouzouka envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025-2026 est modifié comme ci-après:
a) Prestations de travaux
Année budgétaire 2024

* Lot n°2 : Travaux d'aménagement et d'équipement de deux points d'eau en système de pompage solaire dans les Communes Territoriales de Tilouguite et de Zaouiate Ahensal, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot n° 1 : Quatorze mille dirhams (14 000,00 dhs).
- Lot n° 2 : Neuf mille six cent dirhams (9 600,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations étable par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot n° 1 : Sept cent vingt mille dirhams (720 000,00 dhs).
- Lot n° 2 : Quatre cent quatre vingt mille dirhams (480 000,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Le document technique exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
N° 8060/PA

Portrait



Donald Trump

Le candidat, acte III

Insubmersible, insaisissable, inoxydable. Huit ans après avoir créé la plus grande surprise politique moderne, Donald Trump se retrouve à nouveau avec la

Maison Blanche à portée de main, fort d'un flair politique redoutable et d'une capacité à s'affranchir, une à une, de toutes les normes.

Une condamnation au pénal, quatre inculpations et deux tentatives d'assassinat le visant. Durant sa troisième campagne présidentielle, le candidat républicain aura survécu à tout.

Grâce à un "instinct" toujours mis en avant, le tempétueux septuagénaire, dont la chute a été mille fois annoncée, a su tirer profit de chacun de ces écueils.

Lâché par son camp après l'assaut mené par ses partisans contre le Capitole, le candidat de 78 ans a regagné en quatre ans une emprise totale sur son parti.

Lors de la convention des républicains mi-juillet, le milliardaire au teint orangé a assisté avec un malin plaisir au défilé de ses anciens rivaux, tous venus chanter ses louanges sur scène.

Puis au spectacle de militants arborant un pansement blanc, en clin d'œil à celui apposé sur son oreille droite juste après les tirs qui l'ont visé en Pennsylvanie.

L'image de ce Donald Trump, se relevant, le visage

ensanglanté et le poing levé, restera indiscutablement la plus marquante de la campagne.

Son "Fight!, Fight!, Fight!" ("Battez-vous!") lancé à la foule tandis que des agents du Secret Service l'évacuent est devenu un cri de ralliement pour ses partisans, qu'ils scandent à chacun de ses meetings de campagne.

Une marée d'Américains à casquettes rouges - majoritairement blancs et plutôt âgés - affluent toujours à ces rassemblements, foncièrement convaincus que le New-Yorkais, qui a fait fortune dans l'immobilier, comprend leurs difficultés du quotidien mieux que personne.

Lors de ces événements, organisés dans les Etats les plus cruciaux de son duel avec Kamala Harris, le candidat dresse un tableau apocalyptique de l'Amérique, ravagée selon lui par une inflation galopante, des migrants qui "empoisonnent le sang du pays" et des démocrates "de m...".

Donald Trump, qui sera le plus vieux président américain à prêter serment s'il est élu, mise aussi beaucoup sur la mobilisation des jeunes hommes, dont il cultive le

soutien à travers des courtes vidéos avec des champions de MMA sur TikTok, ou des déclarations provocatrices sur des podcasts.

Dès ses premiers pas en politique, l'ancienne star de la télé-réalité a joué la carte d'un candidat antisystème, volontiers outrancier, sans que cela ne lui nuise.

Comme quand, un mois avant la présidentielle de 2016, ressort une vieille vidéo où l'on entend ce père de cinq enfants, nés de trois femmes différentes, se vanter d'utiliser sa célébrité pour s'en prendre aux femmes.

On lui prédit alors de perdre le vote des femmes. Cela ne se produit pas. Donald Trump se hisse à la tête des Etats-Unis dans un fracas inimaginable.

Depuis la Maison Blanche, l'homme au physique imposant livre durant quatre ans le spectacle d'un président s'acquittant de toutes les conventions face à des Américains enthousiastes, médusés ou éfrayés.

Au nom de l'"Amérique d'abord", il rudoie les alliés des Etats-Unis, engage une escalade imprévisible avec l'Iran sur le nucléaire, fait preuve d'une fascination

troublante pour les dirigeants autoritaires, de Vladimir Poutine à Kim Jong Un.

Le républicain remanie la Cour suprême à sa guise, offrant une victoire retentissante aux conservateurs sur l'avortement. Il balaie d'un revers de main un mouvement contre les violences policières et échappe, par deux fois, à l'infamie d'une destitution.

Les quatre années de Donald Trump au pouvoir restent toutefois ternies par son incapacité à se faire réélire en 2020: une défaite face à Joe Biden qu'il n'a jamais explicitement reconnue.

Pas non plus de "vague géante" républicaine promise par l'ex-président aux élections législatives de 2022. Son parti a même enchaîné les revers lors de référendums sur l'avortement, y compris dans des Etats très conservateurs.

L'élection du 5 novembre sera-t-elle synonyme d'un nouvel échec et d'un retour aux tourments judiciaires, ou celle d'un incroyable comeback?

Quel que soit le résultat, les Américains écriront une nouvelle page de l'histoire, en tout point unique, de Donald Trump.

”

Grâce à un "instinct" toujours mis en avant, le tempétueux septuagénaire, dont la chute a été mille fois annoncée, a su tirer profit de chacun de ces écueils

Botola : OCS-JSS en prologue

Le coup d'envoi de la neuvième journée de la Botola Pro D1 sera donné ce soir par la rencontre qui opposera à partir de 20 heures l'Olympic de Safi à la Jeunesse Sportive de Soualem.

Cette journée se poursuivra samedi avec la programmation des matches RSB-MAT (16h00), Raja-CODM (16h00), SCCM-UTS (18h00) et DHJ-HUSA (20h00).

Dimanche, trois confrontations sont à l'ordre du jour, à savoir ASFAR-RCAZ (16h00), FUS-WAC (18h00) et IRT-MAS (20h00).

Ezzalzouli rempile avec le Betis

L'international marocain Abdessamad Ezzalzouli vient de prolonger son contrat jusqu'en juin 2029 avec le Betis Séville.

Ezzalzouli a réussi une parfaite entame de saison avec le club andalou, inscrivant en 11 matches disputés en Liga un but en plus d'une autre réalisation en Conference League contre la formation danoise du FC Copenhague.

Abdessamad Ezzalzouli devrait faire partie de la prochaine liste de sélectionneur national Walid Regragui qui sera dévoilée jeudi prochain en perspective des deux derniers matches des éliminatoires de la CAN 2025 contre le Gabon et le Lesotho.

Le Mondial des clubs déniche son premier sponsor



La Fifa a annoncé mercredi un premier partenaire pour son Mondial des clubs élargi l'an prochain à 32 équipes, le groupe chinois de téléviseurs et d'électronique Hisense et en espère d'autres "dans les prochaines semaines", selon un communiqué.

Cet accord, dont les termes financiers n'ont pas été dévoilés, "offrira aux supporters des moyens uniques de s'impliquer dans le tournoi, à la fois sur et en dehors du terrain", a promis à Shanghai le patron de l'instance mondiale du football, l'Italo-Suisse Gianni Infantino.

Déjà sponsor depuis 2017 de la Coupe du monde masculine, compétition dont la Fifa tire l'essentiel de ses revenus et de sa capacité de redistribution, Hisense allège en petite partie l'incertitude sur le modèle économique du futur Mondial des clubs.

Voulu depuis fin 2016 par Gianni Infantino, qui rêve de voir la Fifa se développer sur le segment potentiellement lucratif du football de clubs, ce tournoi élargi s'est heurté à tant de réticences qu'il ne débutera qu'en 2025 aux Etats-Unis.

Un premier projet passant de 7 à 24 équipes, annoncé en 2019 pour se disputer en Chine, avait capoté face à l'opposition de la puissante Association européenne des clubs et la Fifa avait finalement annoncé l'élargissement à 32 clubs en décembre 2022, dans la foulée du Mondial qatari.

Le tournoi quadriennal, dont le tirage au sort aura lieu le 9 décembre, doit se tenir du 15 juin au 13 juillet 2025 aux Etats-Unis, dans 12 stades, un avant que le pays ne coorganise le Mondial masculin avec le Canada et le Mexique.

Si les recettes et les retombées pour les clubs restent un mystère, la compétition se heurte aussi à de nombreuses critiques tant le calendrier est déjà surchargé. Le syndicat des joueurs Fifpro et l'Association des ligues mondiales ont ainsi annoncé fin juillet leur intention de saisir la Commission européenne contre la Fifa.

Le tout frais Ballon d'Or, l'Espagnol Rodri, avait de son côté jugé en septembre que les footballeurs étaient "proches" d'un mouvement de grève. Le calendrier actuel, "à mon humble avis, c'est trop", avait-il insisté, avant même d'y intégrer le nouveau Mondial des clubs, auquel doit participer sa formation de Manchester City.

Le continent africain sera représenté dans ce Mondial par le Wydad de Casablanca, l'Espérance de Tunis, le National du Caire et Mamelodi Sundowns.

Coupe de la Ligue

City et Chelsea au tapis

Manchester City a été sorti mercredi par Tottenham (2-1) dès les huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue anglaise, tout comme Chelsea, finaliste de la dernière édition, tombé à Newcastle (2-0).

Manchester United, en panne de résultat en championnat, a retrouvé un peu d'allant en éliminant Leicester 5-2.

Principale affiche des quarts de finale, Tottenham accueillera Manchester United dans la semaine du 16 décembre.

Déjà prématurément éliminé lors de la précédente édition au stade des 16e de finale, Manchester City, actuel leader de Premier League, n'a guère fait mieux cette année en s'inclinant dans l'ancre des Spurs.

Le club du nord de Londres a rapidement pris les rênes grâce à Timo Werner (5e) puis Pape Matar Sarr (25e) avant que les Citizens ne réduisent la marque par Mathews Nunes juste avant la pause (45+4).

Englué en championnat (14e), Manchester United jouait son premier match depuis le limogeage de son entraîneur néerlandais Erik ten Hag.

Pour la première de l'ancien attaquant Ruud van Nistelrooy sur le banc pour assurer l'intérim de son compatriote, les Red Devils n'ont pas fait de détail face à

Leicester (5-2). Deux doublés de Casemiro et Bruno Fernandes ont contribué au large succès sur les Foxes.

Le tenant du titre Liverpool s'est fait peur à Brighton (3-2). Les Reds ont dû attendre la deuxième période pour débouler leur compte avec notamment un doublé de Cody Gakpo (46e et 63e).

Chelsea, finaliste malheureux de l'édition 2023-24 face à Liverpool, s'est incliné sur la pelouse de Newcastle (2-0). Les Blues, 5e du championnat, ont été punis par les Magpies, encaissant deux buts en trois minutes par Alexander Izak et le Français Axel Disasi contre son camp.

Arsenal, le 3e de Premier League, n'a laissé aucune chance à l'équipe de deuxième division de Preston (3-0).

Crystal Palace est allé s'imposer à Aston Villa (2-1), une performance pour l'équipe londonienne 17e au classement face au club de Birmingham, actuel 4e.

Mardi, Southampton et Brentford avaient obtenu leur billet aux dépens de deux pensionnaires de Championship (2e division), Stoke et Sheffield Wednesday.

Outre Tottenham-Manchester United, les quarts de finale opposeront Arsenal à Crystal Palace, Newcastle à Brentford et Southampton à Liverpool.

L'UEFA va investir un milliard d'euros dans le foot féminin d'ici 2030

L'UEFA a promis mercredi d'investir un milliard d'euros pour développer le football féminin d'ici 2030, en ciblant à la fois la pratique de base, la professionnalisation du haut niveau et l'affluence dans les stades.

Baptisé "Unstoppable", ce programme est le deuxième dédié aux footballeuses après une première stratégie annoncée en 2019 et qui a accompagné une croissance des revenus, des pratiquantes et des audiences sur tout le continent.

Pour poursuivre sur cette lancée, l'instance européenne identifie des besoins de formation -- "des joueuses, des entraîneuses et des arbitres de qualité et en nombre suffisant" --, de professionnalisation des ligues et de développement commercial des compétitions.

Elle vise aussi la montée en puissance d'une "culture des supporters", pour "traduire les pics d'affluence et d'audience en chiffres plus élevés sur l'ensemble de la saison", un chantier incontournable pour remplir plus régulièrement les stades.

L'instance s'engage à investir dans ce plan "un milliard d'euros issu des revenus

des compétitions" et de ses propres réserves "dans des initiatives de football féminin", à soutenir les projets des fédérations nationales pour le football de base et à transformer ses compétitions.

La plus prestigieuse d'entre elles pour les clubs, la Ligue des champions féminine, inaugurera d'ailleurs en 2025/2026 une nouvelle formule calquée sur celle de la Ligue des champions masculine en vigueur cette saison, avec un mini-championnat à 18 équipes remplaçant la phase de poules.

A l'image de la Ligue Europa et de la Ligue Conférence, l'instance européenne va également lancer la saison prochaine "une deuxième compétition interclubs féminine", juste après l'Euro féminin accueilli par la Suisse du 2 au 27 juillet 2025.

D'ici 2030, l'UEFA vise "six championnats entièrement professionnels et 5000 joueuses professionnelles sur le continent", contre respectivement trois championnats et 3.049 joueuses pro aujourd'hui, et veut faire du football "le sport d'équipe le plus populaire auprès des femmes et des filles dans tous les pays d'Europe".

En Espagne, un projet de loi pionnier pour rendre leur "dignité" aux grands singes

Longtemps, Achille a vécu dans une cage, les dents coupées, privé de compagnons. Des conditions "indignes", s'agace Olga Bellón, primatologue de la fondation espagnole qui l'a recueilli. "Les singes sont des animaux sociaux, comme nous: leur infliger cela est inhumain".

Comme l'ensemble des grands primates en Espagne, ce chimpanzé de 50 ans pourrait bientôt être protégé légalement contre ce type de traitements. Le fruit d'un projet de loi pionnier, visant à "éradiquer les pratiques menaçant l'intégrité" et "la dignité" de ces animaux.

Cette initiative, lancée par le gouvernement de gauche espagnol, pourrait "changer notre regard" sur ces mammifères, "génétiqement très proches de nous", juge Mme Bellón. Avec, à la clé, une meilleure prise en compte "de leurs besoins", poursuit cette scientifique, responsable des primates de Primadomus.

Ce refuge, situé à Villena, à 60 kilomètres d'Alicante (sud-est de l'Espagne), accueille actuellement une soixantaine de singes, dont quatre chimpanzés, récupérés auprès de cirques ou de particuliers. Des animaux qui, comme Achille, souffrent parfois de troubles du comportement.

"Les grands singes sont sujets au stress et à la dépression" et peuvent "s'automutiler", explique la responsable de ce centre fondé en 2009 par l'Association néerlandaise

AAP (Animal Advocacy and Protection). "Ici, on souhaite qu'ils retrouvent une forme de bien-être".

Dans l'enclos, derrière elle, les quatre chimpanzés s'agitent entre les arbres et les buissons, à la recherche de pois chiches qu'un soigneur a dispersés sur le sol. "Il faut de la patience" pour qu'ils retrouvent leur instinct, "mais c'est important", insiste la primatologue.

En 2023, le gouvernement a permis une première avancée en adoptant une loi sur le bien-être animal, qui a notamment aggravé les peines de prison pour maltraitance. L'objectif est désormais d'aller plus loin, avec une série de mesures spécifiques aux grands singes.

La science a montré que ces animaux étaient "plus proches de nous qu'on ne le pensait", explique José Ramón Becerra, directeur des droits des animaux au ministère des Droits sociaux, qui chapeaute cette initiative. Cela justifie "un traitement particulier", ajoute ce haut fonctionnaire.

Gorilles, orang-outans, bonobos et chimpanzés: selon les associations, près de 150 primates vivant en captivité en Espagne pourraient bénéficier de ce projet de loi. Un texte susceptible de faire avancer le débat sur leur statut légal "au-delà même de l'Espagne", espère M. Becerra.

Ces dernières années, des initiatives ponctuelles ont eu lieu sur ce sujet, notamment en Argentine, où la justice a re-



connu une femelle orang-outan, puis une chimpanzé, comme des "personnes non humaines" et exigé leur transfert hors des enclos où elles étaient recluses.

Mais "à ce stade, aucun pays au monde n'a octroyé ce statut à l'ensemble des grands primates", rappelle Pedro Pozas, coordinateur en Espagne du "Projet grands singes" - un mouvement international défendant l'octroi de droits fondamentaux à cette catégorie d'animaux.

"Bien sûr, le chimpanzé sera toujours

un chimpanzé et l'humain toujours un humain (...). Mais biologiquement, les grands primates sont des hominidés, comme nous... On partage un ancêtre commun", insiste ce militant, qui espère voir ce fait enfin "reconnu".

En 2008, le Parlement espagnol avait voté une résolution appelant à se saisir du sujet. Mais l'essai n'avait pas été transposé, dans un pays alors en pleine crise financière: des députés étaient même montés au créneau pour s'opposer à tout rapprochement entre les hommes et les

primates. L'Espagne, cette fois, ira-t-elle au bout? "La sensibilité sociale n'est plus la même", car désormais "la société est plus mûre", veut croire M. Becerra, qui a mené en juillet des consultations auprès d'experts et d'associations, première étape avant la rédaction du texte de loi.

Signe que les attentes sont importantes: 300 contributions ont été reçues par le ministère, proposant de garantir de meilleures conditions de vie dans les enclos, de bannir l'utilisation de singes dans les films et spectacles ou encore d'interdire la séparation entre les mères et leurs petits. Certains vont plus loin, à l'image de l'Institut Jane Goodall et du "Projet grands singes", qui souhaitent empêcher la reproduction de ces animaux en captivité - avec l'idée de "mettre fin", à terme, à la présence des grands primates dans les zoos, précise M. Pozas.

Pour la responsable des politiques publiques d'AAP, Marta Merchán, également favorable à cette mesure, cette proposition "est un objectif à long terme": les grands singes doivent vivre "dans leur habitat naturel, avec leurs congénères", explique-t-elle.

Au-delà des propositions retenues, "l'important est que le débat avance", insiste cette spécialiste, qui voit dans cette démarche un "premier pas": "Cela va permettre une prise de conscience", qui profitera "à l'ensemble des singes" et "des animaux", espère-t-elle.

Recettes

Chakchouka, salade de poivrons algérienne



Ingrédients:

2 poivrons rouges -
1 poivron jaune -
1 poivron vert -
1 tomate -
oeufs - 1 oeuf par personne
1 cuillère à café de paprika -
1 cuillère à café de cumin -
1 cuillère à café de piment doux - facultatif
Sel et poivre -
Huile d'olive -

Préparations:

Placez les poivrons sur une plaque et enfournez pendant environ 15 minutes.

Sortez les poivrons du four puis enfermez-les dans un sac plastique pour refroidir.

Pelez et épéinez les poivrons.

Coupez les tomates en petite quartier et les poivrons en lamelles.

Dans une poêle, faites chauffer l'huile d'olive et ajoutez les tomates.

Faites les revenir jusqu'à ce qu'elles soient réduites en purée.

Ajoutez les poivrons puis toutes les épices et remuez.

Laissez mijoter sur feu doux tout en remuant de temps en temps pendant environ 20 minutes.

Si les légumes manquent de jus vous pouvez rajouter un peu d'eau mais attention de ne pas noyer la mixture. Vous pouvez aussi rajouter un petit peu de sucre s'ils manquent de goût.

Faites des petits puits dans la mixture et cassez les oeufs en les mettant dans les creux. Couvrez et laissez les oeufs cuire pendant environ 5 minutes. Le jaune de l'oeuf ne doit pas être dur.

La chakchouka se déguste chaude ou froide avec un pain marocain ou un pain pita.

Bon appétit

Une valse inédite de Chopin découverte dans une bibliothèque new-yorkaise

Plus de 175 ans après sa mort, Frédéric Chopin continue de faire danser: une valse inédite du compositeur polonais a été découverte dans une salle des coffres de la bibliothèque-musée Morgan de New York, a rapporté le New York Times.

La partition, qui comportait en en-tête la mention "Valse" en français dans le texte, a été découverte sur une fiche par un conservateur de l'établissement au cours du printemps, raconte le quotidien.

"Je me suis dit: +Qu'est ce que je passe là? Qu'est-ce que ça pourrait bien être+", a expliqué au New York Times le conservateur, Robinson McClellan, ajoutant ne "pas avoir reconnu la musique".

Il s'est dit au départ incertain du fait que la valse ait été réellement composée par Frédéric Chopin après avoir pris la partition en photo et l'avoir jouée chez lui sur un piano.

Mais Robinson McClellan a consulté ensuite un spécialiste du compositeur à l'université de Pennsylvanie, et la bibliothèque Morgan est finalement arrivée à la conclusion que la valse était authentique après un examen de l'encre et du papier.

La calligraphie correspondait en outre à celle de Frédéric Chopin, dont une clef de fa ainsi que des gribouillis caractéristiques du génie polonais

mort en France en 1849.

"Nous avons la conviction totale dans nos conclusions", a déclaré Robinson McClellan au New York Times.

Selon la bibliothèque Morgan, la musique date d'entre 1830 et 1835,

quand Frédéric Chopin entra dans sa vingtaine. Le morceau comprend une ouverture austère et a été décrit par le célèbre pianiste chinois Lang Lang comme contenant "une noirceur dramatique qui se transforme en chose positive".

